

**AAFI**  
**AFICS**



# BULLETIN

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève  
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

## Vol. 65, No. 2 Mars – March 2006



PHOTO: Charles Tzaut

**Genève : l'hiver a été rude .... en 1891**

**Geneva: it was a hard winter .... in 1891**

**Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10**

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26 -- Fax: +41 (22) 917 00 75

Banque UBS SA Genève: 240 128.594 LUT -- Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: [aafi-afics@unog.ch](mailto:aafi-afics@unog.ch)

Site internet (français): [www.unog.ch/afics/aafi.htm](http://www.unog.ch/afics/aafi.htm), Web (English): [www.unog.ch/afics/afics.htm](http://www.unog.ch/afics/afics.htm)

## VOL. 65, NO. 2

Mars – March 2006

### Table des matières

#### Page

DÉJEUNER D'ÉTÉ DE L'AAFI-AFICS .....	2
EDITORIAL .....	3
NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS .....	5
VIE DES ASSOCIATIONS .....	7
VIE DES ORGANISATIONS .....	9
LE PACTE MONDIAL DES NATIONS	
UNIES : .....	11
PRINCIPES ET DIALOGUE .....	11
PENSIONS .....	13
PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS.....	17
HUMOUR.....	19
GENÈVE, LE MONT-BLANC ET LES	
ALPES .....	20
LES LIVRES .....	21
COURRIER DES LECTEURS.....	23
NOUVEAUX MEMBRES .....	43
CHANGEMENTS D'ADRESSE .....	45
ILS NOUS ONT QUITTÉS.....	47

### Table of Contents

#### Page

AAFI-AFICS SUMMER LUNCH.....	2
EDITORIAL .....	24
NEWS FROM AAFI-AFICS.....	26
NEWS FROM OTHER ASSOCIATIONS.....	28
NEWS FROM THE ORGANIZATIONS .....	30
PENSIONS.....	32
THE UNITED NATIONS GLOBAL	
COMPACT .....	35
GENEVA, THE MONT- BLANC AND THE	
ALPS .....	36
OF CABBAGES AND KINGS .....	38
BOOK REVIEWS .....	39
HUMOUR .....	41
LETTERS TO THE EDITOR.....	42
NEW MEMBERS .....	43
CHANGES OF ADDRESS.....	45
THEY HAVE PASSED AWAY .....	47

# DÉJEUNER D'ÉTÉ DE L'AAFI-AFICS

**MARDI, 20 JUIN 2006**

**APÉRITIFS À PARTIR DE 12H00**

**RESTAURANT DU BIT, GENÈVE, niveau R.2**

## **MENU**

**SALADE PÉRIGOURDINE**

**PAVÉ DE THON GRILLÉ  
CREME D'ANCHOIS**

**GRIOTTIN  
(MOUSSE DE CHOCOLAT BLANC ET  
GRIOTTES AU KIRSCH)**



# AAFI-AFICS SUMMER LUNCH

**Tuesday 20 JUNE 2006**

**APERITIFS FROM 12H30**

**ILO RESTAURANT, GENEVA, LEVEL R.2**



**PRIX/PRICE : CHF 43.00 (tout compris/all inclusive)**

*Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 15 juin 2006*  
*Inscription in writing (fax or e-mail) no later than 15 June 2006*  
AAFI-AFICS. Office c.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10  
e-mail : [aafi-afics@unog.ch](mailto:aafi-afics@unog.ch) FAX : 022 917 0075

## EDITORIAL

### Un quart de siècle de plus à vivre !

En un siècle, de 1950 à 2050, notre espérance de vie se sera allongée de vingt-cinq ans. Un quart de siècle de plus à vivre ! Cette progression proprement phénoménale est due à des avancées scientifiques qui se multiplient depuis plus de vingt ans de façon exponentielle et s'attaquent à peu près à tous les phénomènes de dégradation pathologique de notre organisme ; et cela à tous les âges de la vie, aussi bien chez les très jeunes que chez les « anciens » que nous sommes.

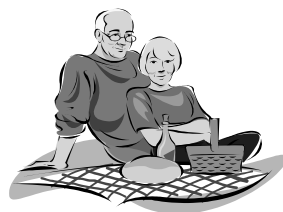
Dans la presse, certains « sujets de société » reviennent avec la régularité des marées. Au moment de l'éclosion du printemps, à l'approche des beaux jours, celui de l'allongement de la vie humaine et des soins du corps et de l'esprit dont il convient de l'accompagner, est l'un des thèmes dont les magazines raffolent. Et c'est dans l'air du temps. Lisons donc avec attention et délectation ces « dossiers » qui nous parlent des progrès accomplis dans le traitement des affections dont nous souffrons. Mais parlons-en ensuite à notre médecin ou à un spécialiste de la « prévention du vieillissement » pour connaître le mode d'emploi propre à chacun de nous. Rejetons par la même occasion la publicité envahissante - rédactionnelle ou non - qui nous promet de perdre quinze kilos en trois semaines, de retrouver miraculeusement nos nuits de sommeil d'antan ou de stopper net nos migraines tenaces, tout cela grâce au régime miraculeux ou aux pilules magiques du Dr Chose, disponibles à la boîte postale du coin ...

Au début de cette année un hebdomadaire français d'information publiait précisément (en avance sur la saison ?) un dossier qui, sous le titre « *Rester jeune dans son corps et dans sa tête* », contenait nombre d'articles et d'interviews sur les promesses de la médecine, notre mode de vie, notre alimentation, etc. Fort bien faits et informés, ils étaient surtout précédés d'une courte présentation qui nous a frappés et que nous avons voulu partager avec vous. A elle seule, elle résume l'état d'esprit qui devrait être le nôtre pour traverser sans trop de casse psychologique l'évolution physique de l'âge. L'auteur de l'article va jusqu'à dire que « *rester jeune, c'est un devoir civique* ». Vous en jugerez vous-même, mais il nous a semblé que nous ne pouvions vous priver de cette lecture ...

Vous trouverez également dans ce *Bulletin* - publiée dans le même numéro de cet hebdomadaire dans le cadre de son enquête - une interview de notre collègue et amie Yolaine Nouguier, présidente de l'Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco - l'AAFU - notre « association-sœur » de Paris. Tonique !

Ceci dit, rassurez-vous : un peu de rêve et quelques nouvelles encourageantes sur notre époque (il n'y en a pas tellement ...) ne conduit pas pour autant l'AAFI-AFICS à s'écarter de sa route sur laquelle la protection de la santé tient toujours une place importante. Le rapport annuel du Comité, présenté à la récente Assemblée générale vous a informé, entre autres, que nous gardions toujours en bonne place sur notre table de travail le difficile problème des « soins de longue durée », des questions relatives à la dépendance. Une petite équipe spécialisée, au sein de la Commission Santé du Comité, vient d'être mise en place. Nous vous rendrons compte de ses travaux plus tard dans l'année.

Jean-Jacques Chevron



## **Vingt ans de vie en plus sont une chance à saisir**

Le problème est simple. Grâce aux progrès de la médecine, nous allons vivre très longtemps. Jusqu'à 80-90 ans disent les statistiques. Estimation faible puisque nous continuons à engranger un an de vie en plus tous les quatre ans. Imaginez : la France qui comptait 200 centenaires en 1950 en aura 750.000 en 2050. Ce bébé tout neuf qui vous sourit : il verra l'an 2100 !

Est-ce un cadeau ? Pas forcément. Cette longévité extraordinaire, jamais vue dans l'histoire de l'humanité, pose déjà de terribles problèmes. Or notre société, malgré de multiples avertissements, n'a pas su se préparer à cet étonnant glissement des âges qui va allonger notre vie de vingt à trente années.

Alors, que faire ? Nous adapter pour éviter de gâcher ce supplément de vie qui est accordé. Pour rester jeune dans son corps et dans sa tête. Jeune, c'est à dire actif, en bonne santé, curieux, inséré dans la société. Jeune ! C'est un devoir civique.

Ce ne sera pas facile. Il faudra changer nos habitudes et nos mentalités, accepter d'autres règles de vie. Revoir la place et la pratique de la médecine dans notre société. Mais quel bénéfice ! Vingt ans d'amour, de plaisir, et d'activité. Vingt ans de découvertes, de passions, de lecture, de musique. Vingt ans de vie en plus.

Utopie ? Non, nous y sommes déjà. Aujourd'hui 90% des Françaises et des Français disent profiter pleinement de la vie à un âge où leurs parents étaient morts et enterrés. A 77 ans, Jeanne Moreau émeut toujours ; à 92 ans, l'égyptologue Christine Desroches-Noblecourt publie encore des livres. Ce n'est pas la vieillesse qui recule, c'est la jeunesse qui avance. Ces vingt ans de vie en plus sont une chance à saisir.

Mais une chance qui se mérite. La bonne santé se prépare très tôt et s'entretient sans cesse, vous diront les hommes de l'art. Pour repérer les pièges du vieillissement et connaître les recettes de la bonne forme, nous avons interrogé les plus hautes autorités scientifiques. Ils font pour nous le point des avancées de la science. Nous passons aussi au crible les nouvelles manières de rester vif et vive, beau et belle, parce que les plaisirs du corps et de l'esprit sont le meilleur moyen d'augmenter notre espérance de vie.

Colette disait : « L'ennui quand on vieillit, c'est qu'on reste jeune ! » Faut-il craindre que dans un avenir lointain, rester jeune trop longtemps ne devienne ennuyeux ? Pas si nous savons donner un sens à ce nouvel âge qui s'offre et gagner le pari de la longévité.

Josette Alia © 2006  
avec l'accord gracieux du  
*Nouvel Observateur*

### **Qu'en pense Yolaine Nouguier, présidente de l'Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco ?**

Look sportif, allure tonique, Yolaine Nouguier a quitté son poste de cadre à l'Unesco il y a plus de ... vingt cinq ans mais elle porte toujours son badge autour du cou ! Nostalgie ? Pas du tout. Yolaine est seulement hyperactive. Retraité super-occupé ... voilà une case que devraient inventer les statisticiens pour elle et ses semblables. Yolaine est depuis deux ans présidente de l'association des retraités de l'Unesco. Rien à voir avec un titre honorifique. A raison de trois permanences par semaine, elle aide et assiste ses anciens collègues installés en France ou à l'étranger dans leurs démarches post-professionnelles. « *C'est très intéressant, mais très prenant. Et puis j'ai dû me mettre à l'informatique* » raconte-t-elle.

Installée dans un village de l'Essonne, à 75 km de Paris, elle se dit « *un peu fatiguée* » par les trajets. Cela ne l'empêche pas de participer un soir par semaine à un atelier théâtre avec des collègues. Tous retraités ? « *Heureusement non, car pour jouer les jeunes premiers, ça poserait un problème !* » L'an dernier la troupe a monté « Le Silence » de Nathalie Sarraute. Autres activités hebdomadaires : l'aquagym, qu'elle pratique depuis huit ans, et les mots croisés. « *Je mets parfois une semaine à faire ceux de Jacques Drillon, de « l'Obs », mais j'y arrive !* » Et tous les jours télévision, lecture de journaux et de livres (« *J'adore tout ce qui touche à l'histoire, surtout l'Egypte ancienne* »), jardinage, câlins à ses trois chats, sans oublier les déjeuners avec ses amis (« *Je suis déchirée entre mon village et Paris : mes amis du coin se plaignent de*

ne pas me voir et ceux de là-bas aussi ! »), et les visites à ses petits-enfants (« Pas très souvent, c'est normal, ils sont très occupés »).

L'avenir ? « Me remettre à l'arabe. Je suis née en Algérie et j'ai longtemps regretté de ne pas le parler. Alors, quand j'ai pris ma retraite, j'ai passé une maîtrise de dialectologie maghrébine, mais je manque de pratique. » Elle rêve de partir s'immerger un mois dans une famille au Maroc : « Pour le moment, je ne peux pas laisser mes chats tout seuls. J'irai là-bas quand ils seront morts. Vous savez, ils sont vieux. »

Interview par Claire Fleury © 2006  
avec l'accord gracieux du  
Nouvel Observateur



## NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS

### DATES À RETENIR

20 juin 2006	Déjeuner d'été de l'AAFI-AFICS au Restaurant du BIT
29 septembre – 5 octobre	Voyage en Belgique (voir ci-dessous) – inscriptions <b>10 juin 2006</b>
tous les mercredis 09h30 – 12h30	Permanence de l'Association au Bureau C-542-1, Palais des Nations, Genève Tél. 022 917 3330
1er & 3ème mercredis chaque mois	L' <i>Amicale du Soleil</i> se retrouve au Café du Soleil, Place du Petit-Saconnex, Genève, pour partager le repas de midi. Pour toute information, prière de téléphoner à Ed Sackstein – 0033 450 407 160



### NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DE L'AAFI-AFICS

Comme nos membres l'ont appris par le Rapport annuel du Comité à l'Assemblée générale du 14 mars 2006, notre collègue Marie-Claire Séguret a démissionné en octobre 2005, pour raisons de convenance personnelle, de ses fonctions de membre du Comité de l'AAFI-AFICS.

A sa séance du 12 janvier 2006, en application des dispositions de l'article 19 des statuts de l'Association, le Comité a coopté pour la remplacer **Katia Chestopalov** qui vient de prendre sa retraite de l'Organisation météorologique mondiale. Conformément aux statuts, la durée de son mandat coïncidera avec celle du mandat de M.-C. Séguret qui aurait pris fin en avril 2007.

Entrée à l'OMM en 1985, Katia Chestopalov, titulaire d'une maîtrise de lettres de l'Université de Toulouse, a occupé diverses fonctions au Département des langues, des publications et des conférences, puis à la Division de la gestion des ressources humaines où elle a achevé sa carrière au poste de chef du Service des opérations.



### VIENT DE PARAÎTRE

« **Petits Riens et Grands Moments** » (« **Of Cabbages and Kings** »)

« **Petits Riens et Grands Moments** » (« **Of Cabbages and Kings** »), recueil des chroniques d'Aamir Ali publiées chaque trimestre depuis 2001 dans le Bulletin de l'AAFI-AFICS et d'un choix de ses éditoriaux antérieurs, vient de paraître en version bilingue, anglaise et française, ornée d'un dessin original de Peter

Sutcliffe (traduction de Jean-Jacques Chevron). Les participants au déjeuner du 14 mars, qui a suivi l'Assemblée générale de notre Association, ont pu se procurer les premiers exemplaires sortis des presses du BIT.

Tous ceux qui attendaient avec impatience, Bulletin après Bulletin, ces articles alertes, débordant d'une philosophie souriante, parfois d'éclats vengeurs, d'un sens de l'observation incomparable et d'un humour décapant, seront sans doute heureux de pouvoir les conserver, ainsi réunis, sur le meilleur rayon de leur bibliothèque.

Aamir Ali a souhaité que ce livre soit une contribution spéciale à la célébration du 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'AAFI-AFICS. Il est mis gracieusement dans les quantités souhaitées à la disposition des membres et des amis de l'Association qui désirent l'obtenir. Si vous souhaitez le recevoir - sans frais - veuillez nous le faire savoir par téléphone, lettre, fax ou courriel. Nous vous l'adresserons dans les meilleurs délais.



## **VOYAGE D'AUTOMNE DE L'AAFI-AFICS**

Cette année, le voyage qui vous êtes proposé vous emmènera en **BELGIQUE**,

**du vendredi 29 septembre au jeudi 5 octobre 2006**

Consacré à l'histoire, à la peinture (flamande essentiellement) et à l'architecture, il comprendra en Flandre **Gand** – la cathédrale St. Bavon, l'Hôtel de Ville, le Beffroi et le Château des Comtes **Bruges** (chef-lieu de la Flandre occidentale) – le Beffroi du 13<sup>e</sup> siècle, l'église Notre-Dame, le musée Groeninge et **Anvers** (chef-lieu de la Province d'Anvers) – avec un style architectural original, visites du Musée Royal des Beaux-Arts, de la Maison de Rubens, et le port.

En Wallonie, nous découvrirons, en résumé, **Chimay** – monuments divers y compris le Château du 17<sup>e</sup> **Mons** (chef-lieu du Hainaut) – la Collégiale, la Grand' Place, l'Hôtel de Ville gothique **Liège** – Palais des Princes-Evêques et l'Université, **Bastogne** – théâtre d'une des grandes batailles de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, et **Vèves** – château du 12<sup>e</sup> appartenant à la lignée des Beaufort – mobilier du 18<sup>e</sup>

Le logement est prévu pour trois nuits à Gand et trois nuits à Dinant et les déplacements se feront en autocar de l'aéroport de Bruxelles et retour.

**Le délai d'inscription est fixé au SAMEDI 10 JUIN 2006.**

Le programme détaillé, avec le prix, est à disposition auprès de

Kuoni Voyages SA  
Mme Anni Fiedler  
Rue Pierre Fatio – 1204 Genève  
Tél. 022 707 17 21 – e-mail : [anni.fiedler@kuoni.ch](mailto:anni.fiedler@kuoni.ch)



## COTISATION ANNUELLE 2006 - RAPPEL

**Nous rappelons aux membres qui ne sont pas membres à vie qu'ils doivent payer une cotisation annuelle de CHF 30.- Cette cotisation est exigible le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Nous remercions ceux qui ont déjà versé leur contribution et nous attendons le règlement des autres dans les jours à venir (*voir références pour virement bancaire ou postal en 1<sup>ère</sup> page de couverture*).**



## VIE DES ASSOCIATIONS

### Assemblées annuelles

Les assemblées générales annuelles de l'AAFI-AFICS ont lieu au début du printemps, en mars ou avril, mais les autres associations ont leurs pratiques et suivent leur propre calendrier. Certaines d'entre elles nous ont informés des résultats de leurs assises:

### Section des Anciens de l'UIT, Genève

La "Réunion annuelle" de cette Section remonte déjà au 28 octobre 2005. Le Bureau de la Section a choisi cette désignation volontairement modeste pour éviter de donner trop de solennité à cette rencontre. Jean Balfroid et Françoise Sala précisent d'ailleurs dans l'éditorial qu'ils publient dans le numéro de janvier du Bulletin de la Section que "le but de la réunion, qui s'est déroulée dans un esprit de franche amitié, était de dresser l'état des activités en cours. Il s'agit pour l'essentiel de ménager des possibilités de se retrouver ensemble, soit à l'occasion d'excursions ou de voyages organisés, soit autour d'un événement culturel, soit encore pour des agapes fraternelles".

De fait, la Section a organisé en 2005 un programme fourni d'activités, comprenant un voyage de six jours en Toscane, un circuit de quatre jours dans les cantons et les lacs du berceau historique de la Suisse, des excursions à Champéry, en Valais, et au Lac de Biene. Pour couronner le tout, un déjeuner d'automne au "Pirate", à Ferney-Voltaire, et une verrée après la réunion annuelle.

Plus sérieusement, le Bureau de la Section a traité des difficultés croissantes auxquelles se heurtent les membres de la Section et leurs familles lorsqu'ils veulent se rendre dans les locaux des organisations de Genève. Cette situation est naturellement due aux dispositions qu'impose la sécurité, mais elle préoccupe beaucoup les collègues retraités de l'UIT. Si les retraités eux-mêmes peuvent, en se soumettant aux formalités plus ou moins fastidieuses qu'exigent les règlements de sécurité, recevoir les laissez-passer qui leur donnent accès au Palais des Nations, il n'en est pas de même des épouses et ayants-droit des anciens fonctionnaires. De plus, il est pratiquement impossible d'entrer en voiture au Palais si l'on veut se rendre dans les bureaux de la MEC, au magasin de la SAFI ou dans les services de la Caisse des Pensions. La Section s'efforcera de trouver une solution à ces problèmes avec l'aide de l'Association et du Conseil du Personnel de l'UIT.



Un nouveau bureau a été élu à la fin de l'année 2005. Jean Balfroid reste Président; la vice-présidence est assurée par Eddy Augsburg. La Section a un nouveau site web à l'adresse <http://life.itu.ch/retraites/>. (Bulletin de la Section des Anciens de l'UIT)

### **AFSM-AOMS, Genève**

L'Association des Anciens Fonctionnaires de l'OMS a tenu son Assemblée générale le 20 octobre 2005. Les participants étaient au nombre de 85. Suzanne Cherney a été élue à la Présidence de l'Assemblée et Roger Fontana a présenté son rapport en tant que Président de l'Association. La Trésorière a présenté le rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2004. Il en ressortait que les rentrées provenant des cotisations avaient baissé, ainsi que le revenu des placements. Les recettes ont cependant été supérieures aux dépenses. Rosemary Bell, considérant la bonne santé des finances de l'Association, a proposé que des dons soient faits pour l'aide aux victimes des récents désastres qui ont touché l'Asie et l'Amérique du Sud. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Cette Assemblée a été marquée surtout par la participation de Directeur général de l'OMS, le Dr. Lee Jong-wook. Dans son allocution, le Dr. Lee a noté qu'il reconnaissait dans l'assemblée quelques visages familiers de retraités récents et que, si la destinée n'en avait pas décidé autrement, il aurait été lui-même l'un d'entre eux. Pour lui, les retraités font toujours partie intégrante de l'Organisation à laquelle les lient leurs relations d'amitié avec le personnel en activité et l'intérêt qu'ils portent à l'action de l'OMS. Il a rendu hommage à ses prédécesseurs qui ont construit l'Organisation, comme le Dr. Halfdan Mahler, dont le portrait, avec ceux des autres anciens Directeurs généraux, a été retiré de la bibliothèque, à son instigation, pour être accroché en meilleure place dans l'une des salles de réunion. Toute contribution que les retraités pourront apporter à l'avenir pour l'amélioration de la santé sera la bienvenue, a déclaré le Dr. Lee. L'Assemblée a décidé de conférer au Dr. Lee le titre de membre honoraire de l'Association.

L'Assemblée a également entendu un rapport du Coordonnateur de l'Assurance maladie, Claude Hennetier, exposant la situation de l'assurance, ses recettes et ses remboursements, et soulignant la nécessité de constituer des réserves suffisantes pour garantir la protection de tous les retraités pour toute la durée de leur vie. Il a évoqué le progrès enregistré en octobre 2004 lorsqu'une réunion des différents bureaux a décidé d'abolir le régime de dégressivité des remboursements au titre des soins de longue durée. Marie-Pierre Fleury a traité de la Mutuelle de Crédit des Fonctionnaires (MEC) et Marc Briant, du Bureau de Genève de la CCPPNU, des pensions. (Bulletin trimestriel de l'Association des Anciens de l'OMS)

### **Amicale des Anciens de l'OMM, Genève**

L'Amicale a fait savoir que sa prochaine Assemblée générale aura lieu le 21 mars 2006, à 14 heures, au siège de l'OMM. Comme la Section des Anciens de l'UIT, cette Amicale aime s'évader. Elle a organisé une randonnée aux Follatères, en Valais, le 3 juin, une excursion avec le chemin de fer de la Furka le 3 août, une promenade avec déjeuner dans la campagne genevoise le 1<sup>er</sup> septembre et une autre en Valais central le 5 octobre pour suivre les "bisses". A quoi il faut ajouter la visite d'une exposition de céramiques françaises au Musée de l'Ariana, le 5 juillet 2005. (Bulletin de l'Amicale)

### **ARICSA, Vienne**

Depuis sa fondation, ARICSA tient chaque année deux assemblées générales, chacune avec ordre du jour, débats, résolutions et parfois décisions. Lors de la 61<sup>ème</sup> assemblée générale, tenue le 27 octobre 2005, il a été décidé de modifier les statuts et règlements de l'Association pour ramener le nombre des assemblées à une seule chaque année et confier la présidence de l'Assemblée générale annuelle à un Président élu à cet effet. On a ainsi voulu alléger la tâche du Président de l'Association qui devait jusqu'ici diriger les débats tout en s'expliquant sur les questions de fond. Ces modifications rapprochent l'Association de la pratique courante dans les autres associations, par exemple l'AAFI-AFICS. Elles ont également pour effet de limiter la lourde tâche des membres du Comité exécutif qui devaient, deux fois chaque année, préparer la documentation nécessaire pour les assemblées générales. (Lettre d'information d'ARICSA)

### **CAFICS, Montréal**

Invitation à tous les membres de l'AAFI-AFICS – chaque année un déjeuner à lieu en juin et décembre au Dunsmuir Lodge, Sidney, Colombie britannique, Canada ([www.dunsmuir lodge.com](http://www.dunsmuir lodge.com)). Toute personne qui

aimerait y participer peut contacter Evelyn et Gerry Nye, 201-1501 Richmond Avenue, Victoria, B.C. Canada V8R 4P7. Tél 1 250 370 2108. Courriel : gerrynye@shaw.ca. Evelyn et Gerry seront ravis de faire votre connaissance et de vous accueillir sur la magnifique Ile de Vancouver au Canada.



## VIE DES ORGANISATIONS

### NATIONS UNIES

#### Démission de la Vice-Secrétaire générale

**Louise Fréchette**, première Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, dont la gestion touchant le Programme Pétrole contre Nourriture a été sévèrement critiquée, quittera ses fonctions en avril 2006 pour rejoindre un centre de recherche dans son pays d'origine, le Canada. Mme Fréchette est l'adjointe du Secrétaire général Kofi Annan depuis mars 1998, jouant surtout un rôle discret dans la gestion des Nations Unies et la supervision des grands programmes de l'Organisation. Elle était responsable d'un groupe directeur sur l'Irak lorsque les Nations Unies ont décidé, en mai 2003, que le personnel des Nations Unies pouvait retourner dans le pays, la guerre passée. Trois mois plus tard, une bombe explosait au quartier général des Nations Unies à Bagdad, tuant 22 membres du personnel, dont le chef de la mission, Sergio Vieira de Mello. En mars 2004, le Secrétaire général avait blâmé la hiérarchie du Secrétariat pour avoir méconnu les menaces pesant sur la sécurité du personnel. Il avait alors révoqué le haut responsable de la sécurité, rétrogradé un autre fonctionnaire et réprimandé Mme Fréchette tout en refusant sa démission. Elle était le chef direct du Directeur du Programme Pétrole contre Nourriture, qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête suite à des accusations de corruption.

En présentant sa démission, Mme Fréchette a indiqué au Secrétaire général qu'elle désirait quitter ses fonctions en avril, environ neuf mois avant la fin du deuxième mandat de cinq ans de Kofi Annan. Le porte-parole des Nations Unies, Stéphane Dujarric a expliqué que le Secrétaire général aurait préféré qu'elle continue de le seconder jusqu'à l'expiration de son mandat, *"mais qu'il comprenait parfaitement qu'elle ne puisse refuser l'offre extrêmement séduisante qui lui avait été faite"*. Il a également annoncé que Mme Fréchette ne serait pas remplacée étant donné la relative proximité du départ du Secrétaire général. (*Associated Press*)

#### Le Président de l'Assemblée générale rencontre les organisations de la société civile à Genève et à New York

**M. Jan Eliasson**, Président de l'Assemblée générale, a participé à une réunion organisée par la Conférence des Organisations non gouvernementales (CONGO) au Palais des Nations, à Genève, le 22 novembre 2005. Il a ensuite tenu une réunion informelle d'information, à New York le 16 décembre, devant plus de 200 Organisations non gouvernementales, sur le projet de réforme des Nations Unies, soulignant que les personnels de l'Organisation doivent être plus proches des réalités du monde extérieur et plus sensibles à la nécessité d'une solidarité "qui ne s'arrête pas aux frontières nationales mais s'étend jusqu'aux êtres humains en difficulté".

M.Eliasson a salué le rôle très important que jouent les ONG sur le terrain; elles rappellent aux personnels des Nations Unies qu'ils ne sont pas seuls au monde. Il a répondu aux nombreuses questions de son auditoire, notamment sur le projet de nouveau Conseil des Droits de l'Homme et de Commission pour la Paix ainsi que sur la suite à donner à un rapport sur les relations entre les Nations Unies et la société civile et sur la couverture médiatique des activités de l'Organisation. En tant qu'organisation non gouvernementale, la FAAFI était représentée à ces deux réunions, à Genève par un de ses Présidents d'honneur, Aamir Ali, et à New York par des membres du Comité de l'AFICS (New York). (*WFUNA*).

## Nominations

Aux Nations Unies, le Secrétaire général Kofi Annan a fait de l'ancien Président des Etats-Unis, **George H.Bush**, son envoyé spécial pour la catastrophe du tremblement de terre de l'Asie du Sud. Il a également nommé Mme **Alicia Barcena Ibarra** (Mexique) chef de cabinet adjoint pour succéder à Mme **Elisabeth Lindenmayr**, qui a pris sa retraite. M.**Ali Hachani** (Tunisie) a été élu Président du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) pour 2006. Au Haut-Commissariat pour les Réfugiés, le Haut-Commissaire Antoniό Guterres a nommé deux Hauts-Commissaires Adjoints, **Judy Cheng-Hopkins** et **Erika Feller**, dont la mission sera de superviser les activités de l'Organisation sur le terrain et son action internationale de protection en faveur de millions de réfugiés et d'autres personnes dans la détresse.(WFUNA)



## ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE

**Jeremiah R.D.Lengoasa** (Afrique du Sud) a été nommé Secrétaire général adjoint de l'Organisation Météorologique Mondiale. Il était Directeur général des Services météorologiques d'Afrique du Sud et représentait son pays à l'OMM depuis 2003.(Bulletin de l'Amicale des Anciens de l'OMM)



## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

### Recrutement à l'OMS : fumeurs s'abstenir !

L'OMS a récemment décidé de ne plus recruter de fumeurs et même - paraît-il - de se séparer des repentis qui auraient recommencé à fumer ; ce qui a créé une vive controverse et pas seulement au sein du personnel. Quelques juristes et des journaux ont critiqué cette décision comme une violation des conventions sur les droits de la personne humaine. Ceux qui l'approuvent estiment qu'elle est cohérente dans le contexte de la lutte de l'OMS contre l'usage du tabac et la promotion de la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac de l'OMS.

Roberto Masironi, ancien Coordinateur du programme de l'OMS "Tabac ou Santé", résume ci-dessous le travail de l'OMS sur cette question. Roberto est actuellement Président de l'Association médicale européenne sur « le tabac ou la santé », et Vice-Président de l'Association des Anciens de l'OMS.

*« Le tabac est la cause principale, évitable, des décès dans le monde : il tue presque cinq millions de personne chaque année. Si les tendances actuelles se confirment, ce tribut doublera d'ici 2020. Le plus lourd fardeau sera porté par les pays en développement avec 70% des décès », selon une récente déclaration du Directeur-Général de l'OMS. On estime que la mortalité et la morbidité dues au tabac causent la perte globale nette par année de \$ 200 milliards en coûts de soins de santé et en perte de productivité. Dans ce contexte inquiétant, l'OMS a mené, depuis les années 1970, un combat difficile contre la progression de la pandémie du tabagisme.*

*Par chance, après bien des hésitations, les gouvernements ont finalement compris le danger de l'usage du tabac pour la santé et l'économie de leurs pays. Le processus a commencé avec la résolution WHA 49.17 de l'Assemblée Mondiale de la Santé de mai 1996. Après de nombreuses réunions de négociations des représentants de tous les Etats Membres de l'OMS, la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac de l'OMS (CCLAT) a été adoptée à l'unanimité le 21 mai 2003. Evènement historique, car pour la première fois dans les 55 années de son existence l'OMS s'est basée sur l'article 19 de sa Constitution selon laquelle : « L'Assemblée de la Santé a autorité pour adopter des conventions ou accords se rapportant à toute question rentrant dans la compétence de l'Organisation ».*

*La Convention a des dispositions qui définissent des normes internationales minimum sur des questions concernant le tabac, dont la publicité, la promotion et le parrainage, les impôts et les prix, l'emballage et l'étiquetage, le commerce illicite du tabac et la protection des non-fumeurs, en particulier des enfants, à l'égard de l'exposition à la fumée du tabac. Ces dispositions sont destinées à guider les gouvernements, qui sont libres de légiférer à de plus hauts niveaux, s'ils le désirent.*

*Après son adoption, la Convention Cadre n'exigeait que 40 ratifications pour entrer en vigueur et devenir un document ayant force de loi. La bonne nouvelle est qu'à présent, 115 gouvernements l'ont déjà ratifiée, ce qui démontre son importance. La Convention est entrée en vigueur, et selon l'OMS, « le monde a un outil basé sur des preuves certaines pour protéger les générations présentes et futures des conséquences dévastatrices de la consommation du tabac et de l'exposition à la fumée du tabac sur les plans sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques ».*

Le Bulletin de l'AAFI-AFICS ne prend pas position dans ce débat, mais publiera volontiers les lettres de lecteurs – Anciens de l'OMS ou d'autres organisations – qui voudraient exprimer publiquement leur soutien ou leur indignation.! Liberté d'opinion oblige !

### **Lutte contre la tuberculose**

Bill et Melinda Gates, probablement le couple le plus riche du monde, a fait savoir que la Fondation qui porte leur nom triplera sa participation dans le financement du Plan mondial de lutte contre la Tuberculose de l'OMS, la portant à plus de 900 millions de dollars d'ici 2015. Au même moment, le Gouvernement britannique a annoncé qu'il ferait don de 74 millions de dollars pour aider à la lutte contre la tuberculose en Inde. La tuberculose y a pris un tour épidémique: chaque année, elle y tue deux millions de personnes et huit millions sont infectées. Le Plan mondial prévoit que les dépenses globales concernant la tuberculose tripleront au cours des dix prochaines années. Saluant la générosité de ces dons, le Dr.Lee Jong-wook, Directeur général, a déclaré que *"le programme du Plan mondial de lutte contre la tuberculose trace clairement la voie à suivre. Il reste à se consacrer d'urgence à rassembler les financements nécessaires pour traduire le Plan en action"*. ([www.who.int/mediacentre/news](http://www.who.int/mediacentre/news))



## **LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES : PRINCIPES ET DIALOGUE**

En 1999, au Forum économique mondial de Davos (Suisse), le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a proposé un « Pacte mondial » (Global Compact) entre l'ONU et les entreprises : ses opérations ont commencé en juillet 2000. Le 15 décembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution « Vers des partenariats mondiaux » qui a reconnu l'importance des initiatives et partenariats volontaires, y compris ceux du secteur privé.

Ce pacte a un objectif ambitieux : il devrait permettre à tous les peuples de la planète de bénéficier des avantages de la mondialisation et d'ancrer les entreprises à des valeurs et pratiques conformes à celles des Nations Unies. Le pacte s'appuie sur la grande influence de l'ONU sur les gouvernements, le monde des affaires et la société civile, et sur ses connaissances et programmes sur les questions liées au développement.

Kofi Annan a demandé aux entreprises du secteur privé d'adhérer à neuf principes et de les traduire dans leur pratique. Il s'agit pour lui d'« unir la force des marchés à l'autorité des idéaux universels ». Les principes concernent le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le respect des Conventions de l'OIT – liberté d'association, droit aux négociations collectives -, l'élimination de toutes les formes de travail forcé, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination des discriminations, la mise en

œuvre des résolutions des sommets de Rio sur l'environnement (1992) et de Copenhague sur les questions sociales (1995). Un dixième principe a utilement été ajouté : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

En acceptant de participer au programme, les entreprises s'engagent à intégrer ces principes dans leur pratique opérationnelle quotidienne. Une fois par an, les entreprises concernées publient des informations sur les mesures concrètes qu'elles ont prises pour se conformer à ces principes et sur les enseignements qu'elles ont tirés de cette expérience, créant ainsi un cadre de références dans le domaine des bonnes pratiques. Le programme demande aux entreprises transnationales de s'engager en tant que partenaires aux côtés des Nations Unies pour maintenir l'ouverture des marchés et trouver des solutions aux problèmes sociaux. Fin 2005, 612 entreprises n'avait pas communiqué les informations requises dans les délais prévus.

Le pacte n'est pas un code de conduite obligatoire, mais un code de référence et de dialogue destiné à faciliter la convergence entre les pratiques du secteur privé et les valeurs universelles. En 2005, le pacte avait été souscrit par plus de 2400 entreprises de plus de 80 pays, dont Aventis, Nestlé, Nike, Novartis, Renault, Rio Tinto, BP Amoco, Shell et Suez, généralement groupés en associations d'entreprises sur le plan international ou local. Environ 35% du total sont des petites ou moyennes entreprises, - les 2/3 sont basées dans les pays en développement.

Parmi les organisations de la « société civile », on peut citer Amnesty International, Human Rights Watch, INSEAD, International Save the Children Alliance, Oxfam, Transparency International, World Economic Forum, World Wildlife Fund et d'autres encore. Sont également liées au programme des organisations syndicales telles que la Confédération Internationale des Syndicats Libres, la Fédération internationale des journalistes, International Metalworkers's Federation, Union Network International.

Un des critères de succès fixés par le programme est la création d'une banque de connaissances qui recueille et conserve tous les renseignements sur les initiatives réussies et sur les erreurs à éviter. Un autre critère est le développement de la communication en réseaux, de l'esprit de dialogue, la discussion entre participants et la création de partenariats locaux fondés sur la responsabilité sociale et le développement durable.

Malgré cet essor, l'absence de contraintes juridiques et de tout contrôle du respect des engagements souscrits par les sociétés multinationales a suscité de nombreuses critiques et du scepticisme. En effet, l'ONU n'effectue pas de contrôle sur les activités des entreprises et n'en a pas éliminé pour violations des principes. Pour certaines ONG dont l' « Alliance for a Corporate-Free UN », il est dangereux pour l'ONU de se « commettre » avec les puissantes entreprises multinationales à but lucratif. Les codes de conduite adoptés par certaines entreprises sont des codes volontaires que les ONG considèrent comme un moyen pour elles d'échapper à des règlements internationaux obligatoires.

Dans un article intitulé « Les Nations Unies en douteuse compagnie », une coalition d'ONG a souligné que « le Global Compact permet, en fait, à des sociétés connues pour leurs violations des droits humains et de l'environnement de « bleuir » leur image en se drapant dans la bannière des Nations Unies ».

Un cheval de Troie à l'ONU ou une initiative audacieuse et profitable à tous ? Il est peut-être trop tôt pour juger de la valeur du programme lancé par Kofi Annan. Un aspect positif dans le domaine de la santé publique paraît être le nombre de partenariats groupant des agences de l'ONU, la Banque Mondiale et des banques régionales, des gouvernements, des ONG, des entreprises du secteur privé, des fondations, pour lutter contre le SIDA, la poliomyélite, le paludisme, la tuberculose. Il faut cependant s'assurer dans ce domaine que l'intégrité des programmes de l'OMS (ou d'autres agences de l'ONU) et l'intérêt des populations des pays en développement ne sont pas compromis par des considérations commerciales : d'où la nécessité d'établir des accords qui accordent la direction effective des programmes et la pré-éminence éthique et technique aux agences de l'ONU, avec des contrôles effectifs réguliers.

Yves Beigbeder

Note : voir le site <http://www.unglobalcompact.org/> et pour une analyse critique : <http://www.globalpolicy.org/reform/business/2004/0623partnerships.htm>



# PENSIONS

## La Double Filière : ce qu'il faut savoir pour en faire bon usage

*Le lecteur trouvera dans l'article qui suit - publié en deux parties : dans le présent Bulletin et dans celui du mois de juin - la substance d'une note destinée à éclairer nos membres sur le choix fondamental entre la pension en dollars et la pension en monnaie locale. La note complète prendra place prochainement dans la documentation permanente que l'Association tient à la disposition de ses membres.*

### Première Partie

#### Introduction

Les différentes mesures prises au fil des ans par la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies pour protéger le pouvoir d'achat des retraités atteignent souvent leur objectif malgré l'instabilité des conditions économiques dans le monde et l'imprévisibilité de leurs changements. Mais elles posent un problème aux retraités et futurs retraités du fait de leur complexité, assez difficile à pénétrer, et du fait aussi que les réalités économiques, politiques et monétaires auxquelles elles sont censées répondre sont parfois difficiles à interpréter, laissant l'intéressé perplexe devant la décision fondamentale à prendre: faut-il s'en tenir à la pension en dollars ou passer à la pension en monnaie locale ?

Notons d'abord que, pour la pension en dollars, le retraité ou futur retraité peut se borner à laisser

agir le système: la pension en dollars est de droit, automatique, et aucune décision personnelle n'est nécessaire pour qu'elle soit la forme que prendra la pension une fois acquise.

C'est pour la pension en monnaie locale que l'intéressé doit manifester positivement sa volonté. La double question qui se pose alors à lui est celle-ci: Faut-il passer à la monnaie locale ? Est-ce le bon moment ?

La décision est d'autant plus délicate qu'elle est irréversible : une fois adoptée la filière locale, le retour à la filière dollar n'est possible que dans des conditions très particulières que nous verrons plus loin.

Pour éclairer la situation, il faut d'abord passer en revue un certain nombre d'aspects du régime des pensions.

#### Généralités sur les pensions

Les retraites des Nations Unies présentent les caractéristiques générales suivantes:

1) Elles sont financées par la constitution d'un capital; les mensualités servies aux prestataires sont composées, pour une fraction, du remboursement d'une partie de ce capital et, pour une autre fraction, d'une partie des revenus produits par ce capital;

2) Le capital est constitué par des cotisations, abondées par l'employeur, qui sont versées en

dollars; quelles que soient la nature et l'espèce des placements effectués par la Caisse, la gestion est fondée sur le dollar;

3) Pour les deux raisons ci-dessus et pour une raison historique expliquant d'ailleurs les deux autres – à l'époque de la création de la Caisse, le dollar était la monnaie dominante et le pivot du système mondial des changes – les pensions des Nations Unies sont statutairement établies en dollars.

## Héritage du passé

Très longtemps, en effet, le dollar a été la seule monnaie reconnue par les statuts de la Caisse pour le calcul des retraites, et cela jusqu'à ce que la stabilité de cette monnaie ait été ébranlée, au début des années 70.

L'évolution économique et monétaire du monde, peu à peu constatée, comprise et admise à partir de cette époque par les organes du système, a conduit à repenser celui-ci et à y introduire un nouveau concept.

Quelle était en effet la vision du monde qui s'était imposée au moment de la création de la Caisse ? Au plan monétaire et financier, c'était un monde que nous appellerions aujourd'hui unipolaire: le dollar était le pivot du système; la valeur de toutes (ou presque toutes) les autres monnaies était définie avec précision par rapport à lui pour

## Mutation

Après vingt-cinq années de bons services, ce système monétaire, dit de Bretton Woods, trahissait une certaine fatigue; le maintien des parités définies à l'origine imposait des tensions croissantes et celles-ci affectaient principalement la base même du système, le dollar, qui en vint en 1971 à renoncer à son rôle de référence immuable et à participer à la dérive générale du système qui devient alors celui des "changes flottants".

Dans la réalité, cela se traduisait par le fait que désormais, dans certains pays, 1 000 dollars de retraite, convertis en monnaie locale, n'avaient plus du tout le même pouvoir d'achat qu'à New-York et que la différence prenait peu à peu une ampleur catastrophique.

Après quelques années d'immobilisme puis d'après discussions, la nécessité d'adapter le système à la réalité s'est imposée. Mais sans doute faut-il toujours, dans un domaine comme

## Mécanismes de base

Rappelons quels sont les éléments du délicat dispositif ainsi mis en place.

Au premier stade du calcul de la pension, on se réfère à une entité abstraite qui est la "*rémunération soumise à retenue pour pension*", plus simplement dénommée "*rémunération pensionnable*", qui est déterminée **pour**

assurer l'harmonie et la cohésion du système; dans le nouveau départ donné par la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, toutes les économies allaient progresser en parallèle; une retraite de 1000 dollars conférerait, partout dans le monde, un pouvoir d'achat identique, même après conversion en monnaie locale.

C'était évidemment une belle construction abstraite, propre à faire apparaître l'avenir sous les plus riants auspices, et il faut admettre que pendant quelques années l'illusion s'est prolongée car les distorsions qui sont apparues peu à peu dans la réalité n'étaient pas, au début, d'une ampleur suffisante pour la dissiper entièrement. A quoi il convient d'ajouter que la Caisse des pensions de l'ONU avait de plus en plus de participants mais encore relativement peu de prestataires et que le bruit de leurs protestations contre la lente érosion du système était à peine audible.

celui-là qui touche à la politique, sauver les apparences.

L'idole Dollar a donc été maintenue, telle un veau d'or au milieu du temple, mais un esprit subtil s'est insinué dans sa cervelle creuse sous la forme d'un concept nouveau: le revenu de remplacement.

Au lieu de laisser le pilotage du système de pension à des valeurs numériques évidentes (un montant en dollars, résultat de l'application de quelques formules arithmétiques, et, aux risques et périls du retraité, les taux de change, résultats de l'action de la main invisible sur le marché des devises), on décide enfin que ce qui importe c'est d'assurer la protection et l'équivalence partout dans le monde du pouvoir d'achat représenté à New-York par la pension statutaire en dollars. A cet effet, on complète la formule de calcul de la pension en y introduisant les autres monnaies et un facteur qui tient compte de la différence entre le coût de la vie à New York et le coût de la vie au lieu de résidence du retraité.

**l'ensemble du système des Nations Unies** par la Commission de la Fonction publique internationale à partir des barèmes de rémunération et des taux d'imposition pratiqués dans les pays où l'Organisation a ses principaux sièges.

En utilisant la rémunération pensionnable moyenne des trente-six derniers mois de la carrière du retraité,

on établit la "rémunération moyenne finale". Celle-ci est multipliée par la somme des *taux d'accumulation* correspondant aux diverses années de service (ce taux varie maintenant au cours de la carrière; il représente la portion en pourcentage de la rémunération moyenne finale qui s'ajoutera chaque année pour constituer la pension). Le résultat de cette opération est la *pension de base en dollars*.

Cette pension de base est le *revenu de remplacement* du retraité. Comme son nom l'indique, il remplace la rémunération du fonctionnaire qu'a été ce retraité et lui assure un niveau de vie compatible avec celui dont il bénéficiait lorsqu'il était en activité. De même que le barème des rémunérations pensionnables est unique pour le monde entier et que les barèmes des rémunérations –du moins ceux de la catégorie professionnelle- adaptés à chaque lieu d'affectation sont censés offrir à tous les fonctionnaires où qu'ils soient dans le monde un niveau de vie comparable sinon identique grâce au mécanisme de l'ajustement de poste, la rémunération moyenne finale assure un niveau de vie correspondant à l'objectif du système uniquement au centre de celui-ci, à New-York. Vérité longtemps ignorée, mais dont le système tient maintenant compte grâce aux outils ci-après. (*Mutatis mutandis*, le système applicable aux fonctionnaires des Services généraux est analogue: pour eux, le centre de référence est leur lieu d'affectation - et non automatiquement New-York – et les rémunérations qui s'y appliquent).

## Etat actuel du système

Voyons ce que cela donne dans le système actuel:

- La pension reste statutairement établie en dollars et ajustée en fonction des variations du coût de la vie à New York;
- La pension peut être établie aussi, à la demande du retraité, dans la monnaie du pays de résidence et ajustée selon le coût de la vie dans ce pays.

Cette présentation schématique appelle un certain nombre de remarques et de précisions:

### 1. La pension reste statutairement établie en dollars :

1.1. Le calcul de base est toujours le calcul en dollars (la Caisse continue d'ailleurs, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, d'être gérée en dollars).

Pour ajuster la pension de base en dollars aux conditions régnant dans les autres pays, le système lui applique le cas échéant un coefficient de majoration appelé *différentiel des coûts de la vie* fondé sur la différence moyenne, calculée sur trois ans, entre les coûts de la vie à New-York et dans le pays de résidence du retraité. La mesure utilisée à cet effet est la classe d'ajustement de poste qui sert à égaliser les niveaux de vie des fonctionnaires en activité dans les différents sièges des Nations Unies. Pour les Services généraux, la mesure utilisée est la différence des rémunérations entre le siège où le fonctionnaire a effectué son service et celui où il choisit de résider.

La correction ainsi apportée au montant de la pension de base en dollars peut être affectée à son tour d'une correction pour tenir compte du niveau d'imposition des revenus appliqué dans le pays de résidence si celui-ci est inférieur au barème des contributions du personnel.

Le montant en dollars résultant de ces diverses opérations est ensuite multiplié par le taux de change moyen du dollar vis-à-vis de la monnaie du pays de résidence du retraité au cours des trente-six derniers mois de sa carrière.

De plus, pour parfaire l'adaptation du système aux conditions réelles, les pensions en monnaie locale sont ajustées, pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, suivant les variations des indices nationaux des prix à la consommation et non plus, comme c'est le cas pour la pension en dollars, suivant le seul indice des prix à la consommation à New York.

1.2. La pension dollar reste universelle: elle est calculée comme si le retraité était domicilié aux Etats-Unis et peut être payée telle quelle partout dans le monde; elle est donc ajustée uniquement d'après les variations du coût de la vie à New York, centre du système.

1.3. Son caractère fondamental et universel n'empêche pas, qu'à la demande du retraité, elle puisse lui être versée dans la monnaie de son choix, après conversion des dollars sur la base du cours officiel déterminé par les Nations Unies.

### 2. La pension peut être établie aussi dans la monnaie du pays de résidence :

2.1. A la demande du retraité, la pension peut aussi être calculée dans la monnaie du pays de résidence. Cette demande peut être formulée à tout moment. Elle est appliquée, quel que soit le moment de son dépôt,



comme si elle avait été formulée à la date du départ à la retraite: la filière locale est établie d'après la moyenne des taux de change des trente-six derniers mois de la carrière du retraité, le différentiel des coûts de la vie est reconstitué pour cette même période et la filière locale ainsi établie est actualisée à la date de la demande pour tenir compte du mouvement de l'indice des prix à la consommation depuis cette date.

2.2. La pension ainsi calculée sera ajustée selon les variations du coût de la vie dans le pays de résidence.

2.3. Le retraité devra justifier de sa résidence effective dans le pays considéré.

2.4. La demande formulée par le retraité d'avoir sa retraite calculée en monnaie locale est irréversible; le retour à la pension calculée en dollars est exclu pour toujours, sauf circonstances particulières définies de manière très restrictive: si, pour des raisons personnelles contraignantes, le retraité change de pays de résidence, il est possible dans certaines conditions d'autoriser au cas par cas le retour à la filière dollar, mais cela reste exceptionnel.

2.5. Le calcul de la pension en monnaie locale ne rend pas la pension en dollars inopérante: celle-ci conserve le caractère statutairement fondamental qui lui assure sa permanence. En conséquence, pour chaque retraité qui opte pour la pension en monnaie locale, la Caisse tient en permanence deux décomptes de la pension, l'un en dollars, l'autre en monnaie locale; ces deux décomptes sont ce que l'on appelle couramment la double filière.

2.6. La filière locale évolue uniquement en fonction du coût de la vie local; elle est

indifférente aux variations des changes et apporte une protection totale contre les effets d'un affaiblissement de la monnaie de base du système, le dollar. C'est d'ailleurs sa raison d'être historique.

2.7. La filière dollar (qui, dans sa conception initiale, était rudimentaire: elle correspondait à la pension statutaire – en dollars, donc- au jour du départ à la retraite, sans aucun ajustement ultérieur) a une double fonction.

2.8. Premièrement, en raison de sa nature statutaire, elle représente le minimum garanti auquel a droit le retraité. Si l'évolution de la valeur de change de la monnaie locale est telle que la contre-valeur en dollar de la filière locale tomberait au-dessous de la valeur nominale de la filière dollar, celle-ci joue le rôle d'un plancher. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, ce plancher statutaire qui, pour une proportion croissante de retraités atteignant un âge avancé, s'éloignait de plus en plus des réalités économiques et sociales, est doublé d'une deuxième protection à 80 pour cent de la pension de base en dollar ajustée suivant l'évolution du coût de la vie à New-York. Avec le temps, du fait des ajustements périodiques, ce nouveau minimum finit par prendre le pas sur le premier.

2.9. Deuxièmement, la filière dollar ancienne manière, c'est-à-dire non ajustée, sert de repère pour le plafonnement de la filière locale si l'évolution de la monnaie locale et du dollar est telle que la contre-valeur en dollar de cette filière passe au-dessus de la valeur nominale de la filière dollar. Le plafonnement se situe dans ce cas à 110 pour cent de la filière dollar (ancienne manière, non ajustée)

Jean Hanus

*Dans une deuxième partie qui sera publiée dans le prochain Bulletin, le lecteur trouvera des exemples illustrant le fonctionnement du système et les considérations qui pourront le guider dans son choix de la filière la plus appropriée*



# PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS

## La Sécurité au cœur de l'Insécurité

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, je suis un expert en sécurité.

Quand j'étais jeune (je suis incapable d'éviter cette phrase), la sécurité n'existait pas. Je veux dire que l'insécurité n'existait pas. Il n'y avait pas de portes fermées à double tour, de portes blindées, de cartes à puce, de barrières électroniques, de badges magnétiques, de garages à ouverture télécommandée et autres dispositifs supposés améliorer la qualité de notre vie.

J'ai survécu à l'installation de maints systèmes de sécurité : dans mon immeuble, mon garage, ma cave, ma résidence de vacances, les maisons de mes amis, les boutiques et les entreprises, le Palais des Nations, le BIT, le Centre international de Vienne, les Nations Unies à New York et bien d'autres. J'ai observé leurs débuts timides et gardé un œil bienveillant sur leur développement phénoménal. C'est ainsi que je suis devenu un expert.

La sécurité n'a pas été inventée d'un seul coup, simplement parce que le Président Bush a déclaré la guerre au terrorisme. Elle s'est glissée furtivement dans notre vie à pas de loup, subtile, rusée, sournoise, insidieuse, secrète, maîtresse dans l'art du saucissonnage. Et nous avons soudain réalisé que nous étions dans une forteresse ; passe encore que l'on ne pût y entrer : nous ne pouvions même plus en sortir.

Tout d'abord ce fut notre garage qui se trouvait normalement fermé, sauf lorsque quelqu'un en avait enfoncé la porte. Ce qui m'est arrivé : mon expertise s'en est accrue.

*A quoi bon avoir un système de sécurité si vous pouvez pénétrer dans le garage par le sous-sol ?* s'écrièrent les citoyens honnêtes de notre immeuble.

Nous avons donc installé une porte d'acier qui se fermait automatiquement. Une semaine plus tard on volait ma voiture dans le garage. Cet incident fit monter d'un cran ma compétence. (Hélas, la police retrouva ma voiture alors que je venais tout juste de m'en racheter une, flambant neuve, grâce à l'obligeance de ma compagnie d'assurances. J'aurais aimé que la police ne fût pas aussi efficace).

Puis les maraudeurs objets de notre vigilance portèrent leur attention sur les caves. Formidable, pensai-je. Ils vont voler toutes les vieilleries qui encombrant la mienne et dont je me promets depuis des années de la débarrasser. Mon attente fut satisfaite : ma cave fut cambriolée deux fois. Mais ils laissèrent les vieilleries et prirent le reste. Je devenais un expert de haut niveau.

*A quoi bon avoir un système de sécurité qui permette à n'importe qui de descendre au sous-sol par l'ascenseur ?* s'écrièrent les citoyens honnêtes de notre immeuble.

Étape suivante : l'ascenseur fut bricolé de façon à ce que l'on ait besoin d'une clé pour le faire gentiment descendre au sous-sol : plus de bouton à presser pour la descente. Ni pour la montée : si vous êtes au sous-sol et que voulez monter, vous avez aussi besoin de la clé. Et un cambrioleur malin peut attendre que quelqu'un descende pour déposer sa poubelle, aller à la buanderie ou à sa propre cave et se glisser derrière lui pour monter.

*Nous devons empêcher les gens d'entrer dans l'immeuble,* s'écrièrent les citoyens honnêtes de notre immeuble. Alors, on installa un gadget avec un code téléphonique. Fort heureusement le gadget était si lourd qu'il empêchait de toute façon la porte de fermer ; cela nous épargnait bien du souci.

*A quoi bon avoir une porte de sécurité qui reste tout le temps ouverte ?* s'écrièrent les citoyens honnêtes de notre immeuble. La porte d'entrée fut remplacée par un vantail cerclé d'acier. Vous ne pouviez plus vous permettre d'oublier le code.

*A quoi bon avoir cette porte fermée si la porte extérieure reste ouverte ?* s'écrièrent les citoyens honnêtes de notre immeuble. Ce fut donc le tour de la porte donnant sur le monde extérieur. Nous installâmes un

système digne de notre grand standing. Saddam Hussein l'aurait appelé *la mère de tous les systèmes de sécurité*.

Pendant que cette pièce en cinq actes se déroulait, l'immeuble de notre appartement de vacances était en émoi. Jusqu'alors, la porte de devant et celle de derrière avaient des serrures mais on les laissait traditionnellement ouvertes pour se simplifier la vie. Cela ne pouvait durer. Aussi de nouvelles serrures furent installées qui se fermaient automatiquement. Le premier jour, je descendis chercher quelque chose dans ma voiture et découvris que j'étais enfermé dehors. J'appelai ma femme à grands cris dans l'espoir que, telle Juliette, elle apparût au balcon ; elle n'en fit rien. J'imaginai un moment faire comme Roméo et grimper le long de la gouttière, mais elle me parut peu solide. Tout comme moi, d'ailleurs. Quelques semaines plus tard, ma femme fit match nul en se voyant refuser l'accès de notre immeuble de Genève. Comme le disait Sir Francis Walsingham, célèbre maître espion d'Elizabeth I : *Il n'y a rien de plus dangereux que la sécurité*.

*Pourquoi avons nous besoin de nous enfermer dans une forteresse ?* demandai-je. *Craignons-nous qu'Oussama ben Laden ne nous attaque ?*

*Ne dites pas de bêtises, me répondit-on. C'est pour empêcher tous ces gamins de se baigner dans notre piscine avec leurs cheveux gras et sales.*

Retour à Genève. La clef de la porte extérieure n'est pas vraiment une clé ; elle ressemble plutôt à un ouvre-boîte. Vous introduisez une sorte de bouton de porte dans une cavité et une voix désincarnée annonce : *Vous pouvez entrer*. Et, en entrant, vous murmurez poliment *Merci beaucoup, comme c'est aimable de me laisser entrer dans ma propre maison*.

Alors que ce système commençait à fonctionner, une barrière était mise en place à l'entrée de notre parking. Nous découvrîmes que nous avions besoin d'une télécommande, comme celle d'une télévision mais bien trop grande pour entrer dans une poche, même trouée. Ou encore une autre clé ; ou les deux. Mon porte-clés commençait à ressembler à celui d'un geôlier de Sing Sing. Il faisait des trous dans mes poches, d'où ma monnaie finissait par s'échapper.

J'étais en train de manipuler précautionneusement mon ouvre-boîte afin de donner la parole à la voix du fantôme lorsque l'un de mes voisins sortit. Il tenait à la main une élégante et légère serviette en cuir. Je l'admirais.

Je l'utilise depuis des années, dit-il. Mais elle est devenue trop petite. J'y transporte mes clés et autres machins pour notre appartement, la porte du garage, celle de la cave, les portes d'entrée, l'ascenseur, le parking, mon badge des Nations Unies et celui de mon organisation. J'ai besoin aujourd'hui d'une bien plus grande sacoche, sans doute une valise. Justement, je vais en acheter une.

*Puis-je vous accompagner ?* demandai-je. *J'en ai besoin d'une aussi.*

*Bien sûr, dit-il. Il nous faut en trouver d'assez grandes. Il va y avoir une nouvelle clé pour le garage du sous-sol. Et, bien entendu, il vous faudra une clef pour la sacoche elle-même.*

*Je vais m'acheter une malle-cabine, comme celle que j'utilisais dans ma jeunesse,* dis-je.

*Elles ont de très grandes clefs,* remarqua-t-il. *Rien que pour elles, vous aurez besoin d'une deuxième sacoche.*

15 janvier 2006

Aamir Ali



# HUMOUR

Nos correspondants francophones nous ayant fait faux bond ce trimestre, nous donnons la parole - exceptionnellement en espagnol dans le texte - à l'un de nos membres qui nous envoie de Buenos Aires, via l'Uruguay, cette rubrique, pleine d'humour et de sagesse. Muchas gracias, Julio.

## **LEYES CASI DIVINAS. SON TODAS CONOCIDAS PERO BIEN VALE LA PENA RECORDARLAS Y REFRESCARLAS**

### **Ley de la Relatividad Documentada:**

Nada es tan fácil como parece, ni tan difícil como lo explica el manual.

### **Ley de la Administración del Tiempo:**

Todo lleva más tiempo que todo el tiempo que Ud. tiene disponible.

### **Ley de la Búsqueda Indirecta:**

- 1) El modo más rápido de encontrar una cosa, es buscar otra.
- 2) Usted siempre encontrará aquello que no está buscando.

### **Ley de la Telefonía:**

- 1) Cuando se comunica... Si usted tiene bolígrafo, no tiene papel.  
Si tiene papel, no tiene bolígrafo. Si tiene ambos, nadie contesta.
- 2) Cuando usted marca números de teléfono equivocados, nunca están ocupados.
- 3) Todo cuerpo sumergido en una bañera, hace sonar el teléfono.

### **Ley de la Gravedad:**

Si usted consigue mantener la calma mientras a su alrededor todos están perdiendo la suya... probablemente usted no entiende la gravedad de la situación.

### **Ley de la Experiencia:**

Sólo sabe la profundidad del pozo quien cae en él.

### **Reglamento del Especialista:**

- 1) Especialista es aquella persona que sabe cada vez más sobre cada vez menos.
- 2) Súper especialista es el que sabe absolutamente todo sobre absolutamente nada.
- 3) Los nuevos brutos son aquellos que saben mucho de una sola cosa

### **Ley de las Colas y Embotellamientos:**

La cola de al lado siempre avanza más rápido. No ayuda cambiar de carril. La ley no se altera.

### **Ley de Atracción de las Partículas:**

Toda partícula que vuela... siempre encuentra un ojo abierto.

### **Leyes de la Vida:**

- 1) Una persona saludable es aquella que no fue suficientemente examinada por los médicos.
  - 2) Todo lo bueno de la vida es ilegal, inmoral o engorda
  - 3) Si tienes tu mente demasiado abierta, se te pueden caer los sesos.
  - 4) La edad es un precio demasiado alto a pagar por la madurez.
  - 5) La inteligencia artificial no se iguala con la estupidez natural.
  - 6) Si tienes que elegir entre dos males, toma aquel que nunca hayas probado.
  - 7) Es mucho más fácil obtener perdón que permiso.
  - 8) Para cada acción hay un programa gubernamental igual y ! opuesto.
  - 9) La conciencia te duele cuando todas las otras partes de tu cuerpo se sienten muy bien.
  - 10) Los hombres son de la tierra. Las mujeres son de la tierra. ¡Sobrelévalo!.
  - 11) Ningún marido ha sido asesinado a balazos mientras lavaba los platos.
  - 12) Una dieta balanceada es tener una galletita en cada mano.
  - 13) Mediana edad es cuando la amplitud de criterio y la estrechez de la cintura cambian de lugar.
  - 14) Las oportunidades siempre se ven más grandes cuando se van que cuando vienen.
  - 15) Cachivache es algo que guardamos durante años y que tiramos antes de necesitarlo.
  - 16) La experiencia Te permite reconocer un error cuando vuelves a cometerlo.
  - 17) Benditos son los que pueden reírse de sí mismos ya que nunca dejarán de divertirse.
- Faltaba esta: Los que más critican son los que no han hecho nada !

**La felicidad consiste en gozar de buena salud, dormir sin miedo y despertarse sin angustia.**

## GENÈVE, LE MONT-BLANC ET LES ALPES

Dans les Alpes aussi bien qu'ailleurs, à la saison des avalanches, avec son nombre croissant de tragédies et de victimes, le travail du physicien, géologue, météorologue suisse Horace-Bénédict de Saussure, premier explorateur alpin, se place au premier plan. On le décrit comme étant l'érudit genevois le plus renommé du dix-huitième siècle et le « fondateur de l'escalade ». Il est aussi le sujet, plus de deux cents ans après sa mort, d'une nouvelle publication par le professeur de géologie de l'université de l'Illinois, Albert V. Carozzi, aux éditions Slatkine à Genève.

Les de Saussure, originaires de Lorraine en France, sont venus chercher refuge en Suisse au moment de la réforme calviniste. En tant que famille bourgeoise, leur nom s'est rapidement répandu aussi bien à Genève qu'à l'étranger. Les fils les plus célèbres de cette famille furent inventeurs et pionniers : Horace-Bénédict (1740-1799) et Ferdinand (1857-1913). Né le 17 février 1740 à Conches près de Genève, Horace-Bénédict est entré à l'école publique à l'âge de six ans. En 1754, il poursuivit ses études à l'Académie (université) de Genève. En 1759, alors âgé de dix neuf ans, il termina ses études à l'Académie en présentant sa « *Dissertatio physica de igne* ». En 1762, il devint professeur de philosophie et de sciences naturelles à l'Académie de Genève (et recteur 1744-1775) où il fonda la *Société pour l'avancement des Arts*. En 1765, il épousa Albertine Boissier qui est connue pour avoir exprimé tout haut son déplaisir d'avoir un mari dont les recherches professionnelles et scientifiques impliquaient des absences fréquentes et prolongées.

Horace-Bénédict a voyagé en Allemagne, en Italie et en Angleterre, a été un écrivain prolifique qui est connu pour son monumental *Voyage dans les Alpes* en quatre volumes (1779-96). Un pionnier dans l'étude de la minéralogie, de la botanique, de la géologie et de la météorologie, l'ouvrage de de Saussure, *Voyage dans les Alpes* est précédé d'un essai sur l'histoire naturelle de la région de Genève, un travail reconnu comme étant les fondements de la géologie moderne qui a introduit le mot géologie dans la nomenclature scientifique.

Dès 1768, de Saussure a commencé ses voyages pour la géologie lorsqu'il traversa les sommets les plus hauts d'Europe en quatorze occasions différentes et par des voies d'accès différentes. La chaîne des Alpes s'étend sur environ 800 Km (497miles) selon un arc est-ouest passant approximativement par la France, la Suisse, l'Italie et l'Autriche, et s'élève jusqu'à 4807 m (15.771 pieds) à l'extrémité est au Mont-Blanc. On associe le nom de de Saussure à de nombreuses autres inventions ou améliorations dans une multitude de domaines ainsi qu'à des instruments scientifiques qui portent son nom. Elles incluent un minéral connu sous le nom de saussurite et des instruments de mesures pour l'humidité atmosphérique : le thermomètre, l'anémomètre, l'hygromètre à cheveu et probablement le premier électromètre.

Le nom de de Saussure est lié de manière synonymique à l'exploration et à la conquête du Mont-Blanc qui donna à Chamonix sa renommée mondiale. Lors de sa première visite à Chamonix en 1760, de Saussure écrit: « Je ne pouvais en croire mes yeux ; il me semblait que je rêvais lorsque je vis ces sommets majestueux, ces pics redoutables... ». Il était fermement décidé à grimper jusqu'au sommet ou être responsable du fait que quelqu'un en fasse l'ascension. De Saussure offrit un prix en espèces pour la première ascension du Mont-Blanc. En 1786, soit 25 ans plus tard, ce prix fut revendiqué par un médecin chamoniard, le docteur Michel-Gabriel Paccard et son porteur Jacques Balmat.

Tout ceci aboutit à l'ascension du Mont-Blanc par de Saussure lui-même qui en atteignit le sommet le 3 août 1787. Là haut, il testa le point d'ébullition de l'eau, la température de la neige et le pouls de ses guides. Il ne voyageait pas léger, ayant un équipement scientifique considérable en plus des provisions pour lui et sa caravane de dix-huit guides. En plus des tentes et du matériel, sa longue liste de vêtements était détaillée de manière précise, et ses expériences nombreuses.

Horace-Bénédict de Saussure mourut à l'âge de cinquante neuf ans, le 22 janvier 1799 à son domicile de Conches, à Genève. Il est enterré au cimetière de Plainpalais à Genève parmi d'autres notables. Outre le fait qu'on se souvienne de lui à Chamonix, une plaque commémorative a été placée à l'endroit de son ancienne maison, dans une voie appelée aujourd'hui rue de Saussure. Son souvenir est aussi évoqué à travers l'exposition permanente au Musée d'histoire des sciences et au Collège de Saussure à Genève.

On dit de ses expériences et réalisations dans les Alpes qu'elles ont lancé l'alpinisme dans l'acception contemporaine du mot sport. Les cimetières apportent la preuve de la mort des alpinistes qui, dans les pas

d'Horace-Bénédict de Saussure, sont venus d'autres pays et continents à la poursuite de ce sport alpin, et parmi lesquels nombreux sont ceux qui y sont demeurés pour l'éternité.

Ita Marguet



## LES LIVRES

### **La Démocratie-Monde: Pour une autre gouvernance globale** par **Pascal Lamy (Ed. du Seuil)**

Une citation de Jean Monnet choisie comme épigraphe résume le propos de l'auteur: "*Les nations souveraines du passé ne sont plus le cadre où peuvent se résoudre les problèmes du présent. Et la Communauté (européenne n.d.l.r.) elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain*". Les problèmes évoqués par J.Monnet étaient cependant d'une dimension moins impressionnante que ceux que rencontre aujourd'hui la communauté mondiale et auxquels la globalisation donne un impact tel qu'ils pèsent déjà ou pèseront demain sur notre vie quotidienne. La crise de l'énergie, les menaces sur l'environnement, la lutte contre les pandémies, l'instabilité économique et monétaire, les mouvements migratoires induits par la misère et le terrorisme sont autant d'exemples que l'actualité nous rappelle chaque jour.

L'Etat classique, l'Etat-Nation, accroché à sa souveraineté, est contraint par ces problèmes de coopérer avec ses semblables. Il le fait depuis plus d'un siècle sous une forme organisée, sans toutefois que la nature profonde des rapports internationaux ait fondamentalement changé. Ces rapports sont ceux d'entités égales en droits qui défendent jalousement leur indépendance malgré la pression des réalités. L'efficacité de l'action commune des Etats demeure donc problématique, alors que l'opinion en attend des résultats concrets.

L'organisation actuelle de l'action internationale n'assure pas non plus à ses agents, les grandes institutions couronnées par l'Organisation des Nations Unies, une légitimité suffisante: que l'on songe au Conseil de Sécurité, l'organe le plus

puissant du système, qui reste dominé par cinq pays vainqueurs dans un conflit terminé depuis soixante ans et qui maintient en position subalterne des pays comme l'Inde, le Brésil, l'Allemagne ou le Japon.

Enfin, l'action internationale n'est pas assez lisible pour l'opinion mondiale et ne nourrit pas un véritable débat démocratique capable d'éclairer les acteurs.

Il est donc nécessaire d'imaginer des formes de pouvoir nouvelles qui permettraient de concilier efficacité, légitimité et lisibilité, autrement dit des formes véritablement démocratiques.

Prenant comme terme de comparaison l'expérience de coopération internationale qu'il considère comme la plus aboutie, malgré ses limites, à savoir l'édification de l'Union Européenne, l'auteur fixe des jalons pour tracer la voie vers ce qu'il appelle une démocratie "*alternationale*". Parmi ces jalons, il distingue des valeurs, des lieux, des acteurs, des mécanismes de gouvernance réelle et des principes.

Pour construire une véritable communauté internationale, nous avons besoin de *valeurs communes* incarnées dans des *préférences collectives globales* – au sens de mondiales, universelles comme on disait autrefois. La santé, par exemple, serait sans aucun doute l'une de ces préférences. Il faut ensuite définir pour chacune des *normes minimales* qu'un effort persévérant relèverait pas à pas. Enfin, il faut s'entendre sur des *biens collectifs mondiaux*, socles concrets indispensables d'une gouvernance mondiale, définis

par l'absence de rivalité dans leur consommation et la non-exclusion de consommateurs potentiels: la protection de la couche d'ozone en est un bon exemple, mais on peut y ajouter notamment les réserves internationales de pêche ou la pollution de l'air.

Les *lieux* où s'inscrit l'action internationale sont une autre catégorie conceptuelle importante. La *région* peut être le cadre d'une première approche de la démocratie *alternationale* car elle permet, plus facilement qu'au plan mondial, d'identifier un espace de vie commun. Le plan où se situe cette action peut être défini par la notion de *subsidiarité*, qui permet de mener les politiques au niveau où l'on en a besoin et où elles peuvent avoir un effet, ce qui leur assure la légitimité, conciliant proximité démocratique avec le citoyen et efficacité. Enfin, il faut ce que l'auteur appelle des *lieux de cohérence* pour remédier au handicap résultant de l'isolement des institutions, car deux organisations n'ont pas nécessairement des actions compatibles du seul fait que ce sont les mêmes Etats qui les animent. Que l'on songe par exemple à la question de la cohérence entre l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation mondiale du Commerce.

Une vraie communauté internationale n'émergera que si l'on dispose d'un espace commun de représentation et de débat. Dans cet espace, il faut des *acteurs globaux*: les grands sommets internationaux ne sont plus des lieux pour l'action politique, ils sont surtout "*le théâtre de négociations subtiles, d'amendements ambigus sur des textes préparés des mois à l'avance, d'avancées millimétriques ou de reculs obscurs, enveloppés dans des formulations supposées permettre à chacun de rentrer victorieux chez lui*". Les participants défendent les intérêts de leurs mandants mais ne sont pas des acteurs capables de porter des questions globales. La scène doit donc être élargie pour que les débats et les enjeux soient visibles de tous, pour qu'elle accueille des acteurs connus, des figures symboliques capables de porter des enjeux politiques devant les citoyens du monde. Sur cette scène, les objets de l'action seront débattus et identifiés. On pourra également y présenter les *résultats* obtenus, et pas seulement les résultats finaux, mais aussi les résultats

intermédiaires, afin que l'opinion puisse juger de l'efficacité de l'action entreprise.

Pour construire la démocratie comme principe d'organisation des pouvoirs mondiaux, il faut définir des *majorités* fonctionnelles qui, tout en garantissant la démocratie, assurent néanmoins l'efficacité. Il faudrait également qu'un acteur neutre puisse être doté d'une *capacité d'initiative*, afin de surmonter les effets paralysants de la méfiance qui règne entre les Etats. Dans chaque organisation devrait exister un *tiers de confiance* qui proposerait des initiatives, dégagerait des compromis, suggérerait des solutions. Il faudrait de plus des *mécanismes d'arbitrage des différends*.

Enfin, l'action *alternationale démocratique* doit être sous-tendue par deux principes, et tout d'abord la *solidarité*. En effet, pas de démocratie sans solidarité. La mondialisation ne doit pas être une machine de destruction de toutes les solidarités. La première mondialisation, celle du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup>, a vu les gouvernants concilier ouverture des échanges et solidarité: la première apportait la croissance, la deuxième assurait la redistribution qui réparait les effets négatifs de la première. Il faut persévérer dans cette voie. Quant à l'autre principe, la *transparence*, l'auteur y voit surtout un moyen de permettre aux contre-pouvoirs de jouer leur rôle. Parmi ces contre-pouvoirs, les représentants de la société civile devraient être systématiquement consultés.

A nous, anciens fonctionnaires internationaux retournés à la société civile, ayant cependant gardé tout notre intérêt et notre goût pour l'action internationale, cet ouvrage apporte le fruit d'une analyse nourrie de l'expérience de son auteur, à la fois homme politique et représentant de la haute fonction publique internationale. Ce livre dense peut faire plus en nous indiquant les voies possibles de notre propre action en tant que citoyens et que membres de cette communauté internationale qu'ambitionne de soutenir la Fédération des Associations d'anciens Fonctionnaires internationaux à laquelle appartient notre propre association. Il y faudrait un projet précis et concret, dont la définition gagnerait beaucoup à s'inspirer des réflexions du Directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce.

J.Hanus

Editions du Seuil, collection "La République des idées", prix € 10.50



## COURRIER DES LECTEURS

### REPRESENTATION DES RETRAITÉS A LA MUTUELLE D'ASSURANCE DE L'ONUG

Mme **Maguy Gulbrandsen** (retraîtée en Andorre) nous écrit à propos de l'article de P. Vangeleyn paru dans le dernier numéro du Bulletin : « Aucune discrimination ne doit être faite entre les membres sociétaires actifs et retraités car ces derniers participent au paiement de leurs cotisations selon les mêmes règles que les actifs (...) Il est impératif que les personnes (*siégeant au*) Comité exécutif soient mises sur un même pied d'égalité, avec un titre correct et un droit de vote ». Par ailleurs, remarque-t-elle, « vouloir changer la terminologie 'représentant des membres sociétaires actifs' par 'représentants du personnel' est tout à fait inacceptable »

### DÉCÈS DU DR ABDEL KADER Mbaye

Diplômé de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux en 1963, le Dr Abdel Kader Mbaye avait débuté sa carrière de médecin après sa sortie de l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar en 1950.

Une riche carrière de médecin de Santé publique l'avait successivement conduit au Cameroun (1951-1953) et en Côte-d'Ivoire (1954-1959) avant qu'il ne retourne dans son Sénégal natal en 1963. Diplômé de Médecine du Travail, breveté en Médecine de la Marine Marchande, spécialisé en Médecine Tropicale et en Hygiène et Action Sanitaire, il occupe alors plusieurs postes dans la Fonction publique sénégalaise en tant que Médecin-Chef des Services sanitaires du Port de Dakar, de la Région du Fleuve et de la Région du Sine-Saloum.

En 1971, il entre à l'Organisation mondiale de la Santé en qualité de médecin épidémiologiste et participe au Zaïre à la campagne mondiale d'éradication de la variole jusqu'en 1973. Il est de 1974 à 1975 Représentant de l'OMS auprès des gouvernements de la République Centrafricaine et du Tchad, puis en 1975 il est nommé Représentant de l'OMS pour le Togo où il restera jusqu'à sa retraite en 1983.

Abdel Kader Mbaye nous a quitté le 20 juin 2005 dans sa quatre-vingt-deuxième année, aussi discrètement qu'il a vécu. Ceux qui l'ont connu se souviendront de sa méthode et rigueur au travail, son ouverture d'esprit, sa grande capacité d'écoute et son sens remarquable de l'amitié.

Décembre 2005

Dr Khadidiatou Mbaye  
Représentante de l'OMS à Conakry  
et fille du Dr A.-K. Mbaye





## EDITORIAL

### A Quarter of a Century more to Live!

In the century from 1950 to 2050, our life expectancy will be extended by 25 years. A quarter of a century more to live ! This phenomenal progress, thanks to the scientific advances that have been multiplying exponentially for the past 20 years or so; deals with practically all the ills that flesh is heir to. And this for persons of all ages: for the very young as well as for the elderly, like us.

Some issues about our “human society” surface in the press as regularly as the ocean’s tides. At present, when Spring is about to burst out and sunny days are on the way, the theme of living longer, together with the accompanying care of body and mind, fills our magazines. It’s in the air. We should certainly read these with interest and pleasure for they tell us of the progress in the treatment of our ailments. But then we should consult our doctor or a specialist in the “prevention of aging” to make sure that we understand how these treatments should be applied. We must resist being carried away by the overwhelming publicity and journalistic comment which promises us many wonders: we can lose 15 kilos in three weeks, or miraculously recover those nights of undisturbed sleep which we enjoyed in the days of our youth, or put an immediate end to those unyielding migraines - all thanks to some miraculous diet or to the magic pills of Dr. So-and –so, oh-so very easily obtainable.

Early this year, a French weekly published (a little early in the season?) a collection under the heading “*Stay Young in Body and Mind*”; this consisted of articles and interviews on the promises held out by medical science, on our way of life, on our eating habits etc. Extremely well done and well informed, it was introduced by a short presentation which appealed to us and which we want to share with you. It summarises the state of mind necessary to cope with the changes brought about by age without too much mental stress. The writer goes so far as to say *Staying young is a civic duty*. You must judge for yourself but we thought you would find it valuable.

We also publish in this *Bulletin* - reproduced from the same weekly - an interview with our colleague and friend Yolaine Nougier, President of the Association of Former UNESCO Staff (AFUS), our Parisian “sister association”. It’s a tonic.

Having said this, let me hasten to reassure you: a bit of dreaming and some encouraging news about our times (these are not too plentiful) is not going to make AAFI-AFICS abandon its role of protecting our health : this remains important. The annual report we submitted to the recent General Assembly informed you that we have kept the difficult problem of “long-term care” and questions relating to dependency high on our agenda. A small team of specialists has just been formed within our Committee’s Health Group. We will report on its work later this year.

Jean-Jacques Chevron



## **An opportunity that must not be missed – 20 extra years of life**

The problem is simple. Thanks to medical progress, we are going to live a very long time. The statistics say that we will live up to 80-90 years of age. This is not a very good estimate since every four years we gain an extra year. Just think of it. In 1950 there were 200 people in France who were over 100 years of age; there will be 750,000 in 2050. The newborn baby smiling at you today will live to see 2100!

Is this a gift? Not necessarily. This extraordinary longevity, hitherto unknown, is already creating enormous problems. Our society, despite innumerable warnings, has been incapable of preparing the landslide that is going to prolong our lives by 20 to 30 years.

What can be done? We must adapt ourselves so as not to waste the extra time we are given. We must remain young in both mind and body. Young, in other words active, in good health, curious, integrated in life. Young! It is a civic duty.

It won't be easy. We will have to change our habits and our way of thinking, accept other lifestyles. To reflect on the place and practice of medicine in our society. But think of the benefits. Twenty years of love, of pleasure, of activity. Twenty years of discovery, passion, reading, music. Twenty extra years of life.

Utopia? No, we're already there. In France, 90% of both men and women declare they are fully enjoying their lives at an age when their parents were already dead and buried. At 77 Jeanne Moreau still moves an audience; at 92, Christine Desroches-Noblecourt, the Egyptologist, is still writing books. It isn't old age that is retreating; it is youth that is advancing. These twenty extra years of life are an opportunity that must not be missed.

A chance, however, that must be deserved. The experts say that good health has to be prepared early in life and constantly maintained. To discover the snares of ageing and learn the recipes for remaining in good health, we interviewed the most eminent scientists. They brought us up to date on scientific progress. We have also investigated modern methods for remaining bright and beautiful because the pleasures of the body and the spirit are the best way of increasing our life expectancy.

Colette wrote: the problem is that when we get old, we stay young! Does it mean that in a distant future staying young will become boring? Not if we learn to give a meaning to this longer life so as to win the game of longevity.

Josette Alia © 2006  
by courtesy of  
*Le Nouvel Observateur*

### **What does Yolaine Nouguié think ? (President, Association of Former UNESCO Staff Members)**

Sporty, energetic, Yolaine Nouguié left her professional post in UNESCO more than ... twenty-five years ago but she still wears her badge round her neck! Nostalgic? Absolutely not. Yolaine is merely hyperactive. Super-busy retiree ... a category that should be invented for her and others like her by the statisticians. For the last two years, Yolaine has been President of the UNESCO Association of Former Staff Members. This is far from being a mere honorary title. Three times a week she helps and assists former colleagues both in France and elsewhere with administrative problems, a task that is very interesting but that can be taxing. She has also had to become computer-literate

She lives in a village in the Essonne, some 75 km from Paris and admits that commuting is a little tiring, which does not stop her from taking part once a week in a theatre workshop with other colleagues. Are they all retirees? *Luckily no! Otherwise it would be difficult to find players for juvenile leading roles.* Last year they produced "Le Silence" by Nathalie Sarraute. Other weekly activities include aqua gym which she has practised for the last eight years, and solving crosswords. It sometimes takes her a whole week to finish those of Jacques Drillon (in the *Nouvel Observateur*). Every day she watches television, reads the newspapers and books (she loves anything to do with history – especially ancient Egypt), gardening, cuddling her three cats, lunching with friends - she is torn between her village and Paris: her friends in the

village complain they never see her, and vice versa – and visits from her grandchildren (*not very often but that is normal, they are very busy*).

And the future? To take up Arabic again. Yolaine was born in Algeria and always regretted that she didn't speak the language. When she retired, she took a degree in Maghreb dialectology but has not had enough practice. She dreams of immersing herself for a month with a family in Morocco but for the moment she cannot leave her cats alone. As they are getting old, she will go when they have died.

Interview by Claire Fleury © 2006  
by courtesy of  
*Le Nouvel Observateur*



## NEWS FROM AAFI-AFICS

### DATES TO REMEMBER

20 June 2006	AAFI-AFICS Summer Lunch at the ILO Restaurant
29 September – 5 October	Autumn excursion to Belgium (see below) – deadline for inscription <b>10 June 2006</b>
Every Wednesday morning 09h30 – 12h30	AAFI-AFICS Permanence in Office C.544-1, Palais des Nations, Geneva Tel. 022 917 3330
1 <sup>st</sup> & 3 <sup>rd</sup> Wednesday of each month	The <i>Amicale du Soleil</i> meets for an informal lunch at the Café du Soleil, Petit-Saconnex. For information, please contact Ed Sackstein, 0033 450 407 160



### NEW AAFI-AFICS COMMITTEE MEMBER

As our members will have seen in the Annual Report of the Committee to the General Assembly of 14 March 2006, our colleague Marie-Claire Séguret resigned from the AAFI-AFICS Committee in October 2005 for personal reasons.

At its meeting of 12 January 2006, in conformity with Article 16 of the Association's Statutes, the Committee co-opted **Katia Chestopalov** who has just retired from the World Meteorological Organization. As laid down in the Statutes, her term of office will coincide with the mandate of M.-C Séguret which would have ended at the end of April 2007.

Katia Chestopalov joined the WMO in 1985. She holds a master's degree in literature from the University of Toulouse and occupied various posts first in the Languages, Publications and Conferences Department and later in the Human Resource Management Division. Her last post was that of Chief, Human Resource Operations.



## JUST PUBLISHED

### “Of Cabbages and Kings”

This collection of Aamir Ali's articles featured in the AAFI-AFICS *Bulletin* each quarter since 2001 together with a selection of some of his earlier editorials, has just been published in a bilingual (English/French) version illustrated with an original drawing by Peter Sutcliffe (translations by Jean-Jacques Chevron). Those who attended the 14 March 2006 luncheon that followed the Association's General Assembly were able to obtain the first copies from the ILO printers.

All those who looked forward to reading in each successive *Bulletin* Aamir's articles brimming with smiling philosophy, sometimes with spikes of vengeance, an incomparable sense of observation and abrasive humour, will certainly be delighted to have this collection on their bookshelves.

Aamir Ali wants this book to be a special contribution to the 65<sup>th</sup> anniversary of AAFI-AFICS. It is available on request – without cost - to the members of the Association. If you would like to have copies, please let us know by letter, fax or e-mail. We will respond as quickly as possible.



## AUTUMN EXCURSION

This year, the proposed destination is **BELGIUM, from Friday 29 September to Thursday 5 October 2006.**

The main themes will be history, painting (mainly Flemish) and architecture. The group will visit in Flanders **Ghent** – cathedral of Saint Bavon, the town hall, the Belfry and the Castle, **Bruges** (capital of West Flanders) – 13<sup>th</sup> century Belfry, the church of Nôtre-Dame, and the Groeninge Museum, **and Antwerp** – which presents some interesting architecture- visits to the Royal Museum of Art, Rubens' House and the port.

In Walloon, the group will discover **Chimay** – with a variety of monuments including a 17<sup>th</sup> century castle, **Mons** - the Collegial, the Grand' Place and the gothic town hall, **Liège** – Palace of the prince Bishops, the university, **Bastogne** – site of one of the great battles of the 2<sup>nd</sup> World War, **and Vêves** – 12<sup>th</sup> century castle belonging to the descendants of the Beaufort..

Three nights will be spent in Ghent, capital of East Flanders and home of Charles V, and three at Dinant in the Ardennes. Departure from Geneva on 29 September by Brussels Airlines. All travel within Belgium will be by luxury coach.

**DEADLINE FOR INSCRIPTIONS : 10 JUNE 2006**

A detailed programme, including prices, is available from :

Kuoni Voyages SA  
Mme Anni Fiedler  
Rue Pierre Fatio – 1204 Geneva  
Tel. 022 707 1721 – e-mail: [anni.fiedler@kuoni.ch](mailto:anni.fiedler@kuoni.ch)



## 2006 ANNUAL MEMBERSHIP DUES

**We would like to remind those members who are not life members that the annual membership due of CHF 30 is payable on 1 January of each year. We warmly thank those who have already paid their dues for 2006 and look forward to receiving all the others very shortly (see our bank and postal account references on the Bulletin cover page).**

## NEWS FROM OTHER ASSOCIATIONS

### Annual Assemblies

Whereas the AAFI-AFICS' annual General Assemblies take place in the early spring, in March or April, other associations have other habits and schedules. We have received reports from some of them:

#### Former ITU Staff Members' Section, Geneva

The Section held its last "Annual Meeting" on 28 October 2005. The Bureau has so named it in order to avoid an excessive appearance of formality. In their remarks on this meeting in an editorial, written by Jean Balfroid and Françoise Sala for the Section's January 2006 "Bulletin", it is stated: "The aim of this meeting, conducted in a extremely friendly spirit, is to draw up a picture of current activities. These consist for the most part in finding opportunities to get together, either for planned outings, or for cultural events or 'last but not least' around a friendly meal."

And the Section had organized plenty of such activities in 2005, a six-day excursion to Tuscany in Italy and a four-day roundtrip to the old historic cantons and lakes of Switzerland, as well as shorter outings to Champéry in Valais and to the Lake of Bièvre. An autumn lunch at Ferney-Voltaire's "Le Pirate" and a cocktail after the annual meeting topped it all up for 2005.

On a more serious tone, the Bureau of the Section reported on the increasing difficulties for access of its members and their dependants to the international organizations in Geneva. This is due to the security measures, which the organizations have had to take. It has caused concern among retired ITU colleagues. While it will be possible for a former official to go through a more or less fastidious security clearance and receive a badge giving access to UN premises, this privilege does not extend to spouses or survivors of former staff. And access by car to the MEC, SAFI and the Pension Fund's office at the Palais des Nations has practically become impossible. The Section will now seek the help of the ITU Staff Union and Staff Council in order to find a solution to these problems.

A new Bureau was elected at the end of last year. Jean Balfroid continues as President, with Eddy Augsburg as Vice-President. The Section has a new website at <http://life.itu.ch/retraites/> (Bulletin of the Former ITU Staff Members' Section).

#### AFSM-WHO, GENEVA

The Association of former Staff Members of the WHO held its General Assembly on 20 October 2005. 85 members participated. Suzanne Cherney was elected Chair of the Assembly and Roger Fontana introduced his Report of the President. The Treasurer presented the Financial report for the biennium ended on 31 December 2004. She mentioned that there had been a drop in the level of contributions from members as well as in income from investments, however, there had been an excess of income over expenditure. Rosemary Bell suggested that in view of the healthy state of the balance sheet, donations be made by the Association to help victims of the recent disasters in Asia and South America. This was unanimously agreed.

The high point of this Assembly was the participation by WHO's Director-General, Dr Lee Jong-wook. In his address Dr Lee noted that among the familiar faces in the assembly were a number of newly-retired staff and commented that, had destiny not decided otherwise, he himself would have been one of them. Dr Lee considered that retirees were still an integral part of the Institution linked by their friendship with serving staff and their interest in the work of the organization. He paid tribute to those who had built the institution, such as Dr Halfdan Mahler, whose portrait, and those of the other Directors-General, had, at his instigation been brought out of the library to more prominent positions in the conference rooms. He welcomed any contribution that the retirees could make to building a healthier future. The Assembly co-opted Dr Lee as an honorary member of the Association.

The Assembly also heard a presentation by the Coordinator of Health Insurance, Claude Henriet, describing the situation of this insurance, its receipts, disbursements and the need to build up significant reserves in order to provide cover for all retirees during their lifespan. He mentioned the positive development in October 2004 when a joint meeting had decided to discard the degressive level of reimbursement for long-term health care. Marie-Pierre Fleury spoke about the International Civil Servant's Mutual Association (the MEC) and Marc Briant of the UN Pension Fund's Geneva Office spoke about pensions. (AFSM-OMS, Quarterly News).



### **Association of Former WMO Staff (Amicale), Geneva**

The Amicale has announced the holding of its next General Assembly for 21 March 2006, at 14.00 hours, at the WMO. Like the ITU Section, this is an Association that likes to get out in the fresh air. A ramble up to Les Follatères in Valais on 3 June, an excursion with the Furka Railway on 3 August, a walk and lunch in the Geneva countryside on 1 September, a walk along the "Bisses" in Central Valais on 5 October. And a visit to the Ariana Museum's exhibition of French ceramics on 5 July 2005. (Bulletin de l'Amicale).



### **CAFICS, Montreal**

Invitation to all members of AFICS. Luncheons are held in June and December of each year at Dunsmuir Lodge, Sidney, British Columbia, Canada ([www.dunsmuirloodge.com](http://www.dunsmuirloodge.com)). Anyone wishing to attend is invited to contact Evelyn and Gery Nye, 201-1501 Richmond Avenue, Victoria, B.C. Canada V8R 4P7. Tel. 1 250 370 2108. e-mail: [gerrynye@shaw.ca](mailto:gerrynye@shaw.ca), Evelyn and Gerry look forward to meeting you on the beautiful Vancouver Island, B.C. Canada.



### **ARICSA, Vienna**

Since its inception, ARICSA has been holding two General Meetings each year, both of them organized with an agenda, discussions, resolutions and sometimes decisions. At its 61<sup>st</sup> General Meeting held on 27 October 2005, the assembly decided to amend the Association's Statutes and By-Laws, so as to reduce the number of general meetings in any one year and to provide for the election of a presiding officer at the Annual General Meeting. This would relieve the President of ARICSA from running the meeting while at the same time being required to respond to substantive issues and questions. Both of these changes are very much in keeping with common practice in other associations, such as AAFI-AFICS. In addition they would free members of the Executive Committee from the onerous task of preparing documents for two general meetings each year. (ARICSA Newsletter).



## NEWS FROM THE ORGANIZATIONS

### UNITED NATIONS

#### The United Nations Deputy Secretary-General resigns

**Louise Fréchette**, the UN's first Deputy Secretary-General, who had been strongly criticized in connection with the organization's Oil-for-Food programme, will step down in April 2006, to join a research centre in her native Canada. Ms Fréchette has served as Secretary-General Kofi Annan's deputy since March 1998, taking a mainly behind-the-scenes role in dealing with UN management and overseeing key programs. She was in charge of a steering group on Iraq when the UN decided, in May 2003, that UN staff could go back into the country after the war. A bomb hit the UN headquarters in Baghdad three months later, killing 22 staff-members including the mission chief, Sergio Vieira de Mello. In March 2004 the Secretary-General blamed senior UN staff for ignoring the security threats in Iraq before the bombing. He dismissed the top UN Security Official, demoted another and chastised Ms Fréchette but refused to accept her resignation. She was the direct boss of the Oil-for-Food program's Executive Director, who is now being investigated for allegations of accepting kickbacks.

In tendering her resignation, Ms Fréchette informed the Secretary-General that she would leave in April, about nine months before Mr Annan's second five-year term of office ends on 31 December 2006. The UN Spokesman Stéphane Dujarric said that the Secretary-General would have preferred that she would have stayed on and finish her term along with him, but "he completely understands that this was an extremely attractive offer that she has received." He also announced that Ms Fréchette would not be replaced because of the relatively short time left in Secretary-General Annan's term. (*Associated Press*)

#### UN General Assembly President meets with Civil Society Organizations in Geneva and New York

Following his participation in a meeting organized by the Conference of NGO's (CONGO) at the Palais des Nations in Geneva on 22 November 2005, the President of the UN's General Assembly, **Mr Jan Eliasson**, held an informal briefing on 16 December 2005 for over two hundred NGO's at the UN in New York. He spoke about the UN reform programme and emphasized the importance of people working at the UN being more aware of the outside world, and called for a stronger sense of solidarity "which does not stop at national boundaries but at human beings in need".

Mr Eliasson recognized that NGO's play a very important role in the field and they remind people at the UN "there is a world outside of Verona". He accepted questions from the floor on many issues, including the proposed new Human Rights Council and Peace building Commission, as well as on follow-up on a report on UN relations with civil society and media coverage of the UN. In its capacity as a Non-Governmental Organization, **FAFICS** was present at both of these two meetings, in Geneva it was represented by AAFI-AFICS' Honorary Chairman Aamir Ali, and in New York by members of the AFICS(NY) Governing Board. (*WFUNA*).

#### Appointments

At the United Nations Secretary-General Kofi Annan has appointed former United States President **George H. Bush** as his Special Envoy for the South Asian Earthquake Disaster. He has also appointed Ms **Alicia Bárcena Ibarra** of Mexico as Deputy Chef de Cabinet, replacing Elisabeth Lindenmayr, who has retired. Mr **Ali Hachani** of Tunisia has been elected President of the UN' Economic and Social Council (ECOSOC) for 2006. At **UNHCR**, the UN High Commissioner for Refugees **António Guterres** has appointed two new Assistant High Commissioners, **Judy Cheng-Hopkins** and **Erika Feller**, to oversee the agency's field operations and its international protection work for millions of refugees and others of concern. (*WFUNA*).



## WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

**Jeremiah R. D. Lengoasa** of South Africa has been appointed Assistant Secretary-General of the World Meteorological Organization. He had been CEO of the South African Weather Service and was Permanent Representative of his country with WMO since 2003. (*Amicale de l'OMM Bulletin*).



## WORLD HEALTH ORGANIZATION

### Smokers need not apply

WHO recently decided that it would no longer recruit smokers, and would even – apparently – dismiss staff members who started to smoke again. This has created much controversy not only within the organization. A few lawyers and newspapers have criticized this decision as a breach of human rights conventions. Those who do approve consider that this is coherent with WHO's battle against tobacco smoking and the promotion of the Global Framework Convention on Tobacco Control.

Roberto Masironi, former Coordinator, WHO « Tobacco or Health Programme », summarizes below WHO's work on the organization's fight against tobacco smoking. Roberto is now President, European Medical Association on Smoking or Health, and Vice President, Association of Former WHO Staff Members.

“Tobacco is the leading preventable cause of death in the world, killing nearly 5 million people every year. If current trends continue, this toll will double by 2020. Developing countries will suffer the highest burden with 70% of the deaths” according to a recent statement by the WHO Director-General. Tobacco mortality and morbidity have been estimated to cause an annual global net loss of US\$ 200 billion in health-care costs and lost productivity. Against this dark background the WHO has been leading, since the early 1970s, an uphill worldwide struggle against the spreading of the tobacco pandemic.

Luckily, after much hesitation, governments have finally understood the danger of tobacco smoking to the health and the economy of their countries. The process started with World Health Assembly resolution WHA 49.17 of May 1996. After numerous negotiation meetings of representatives of all WHO member states, the Framework Convention on Tobacco Control (FCTC) was unanimously adopted on 21 May 2003. History was made, as for the first time in its 55 years of existence the WHO has applied article 19 of its Constitution which reads: “The Health Assembly shall have authority to adopt conventions or agreement with respect to any matter within the competence of the Organization”.

The Convention has provisions that set forth international minimum standards on tobacco-related issues such as tobacco advertising, promotion and sponsorship, taxation and price measures, packaging and labelling, illicit tobacco trade and protection of non-smokers, especially children, from second-hand smoke. These provisions are designed to guide governments, which are free to legislate at higher thresholds if desired.

Following its adoption, FCTC required ratification by only 40 governments to enter into force and become a legally binding document. The good news is that, at present, as many as 115 governments have ratified it, thus signifying how important FCTC really is. FCTC is now a law and, according to WHO, “the world has an evidence-based tool to protect present and future generations from the devastating health, social, environmental and economic consequences of tobacco consumption and exposure to tobacco smoke”.

The AAFI-AFICS *Bulletin* does not intend to take part in this debate but we will be happy to publish letters from our readers – former staff members of WHO or other organizations – who might want to express either support or indignation, in the interest of freedom of the press.



## Stop Tuberculosis

Probably the world's richest couple, **Bill and Melinda Gates**, have announced that the Foundation bearing their name will triple its funding for WHO's "Global Plan to Stop Tuberculosis" to more than 900 million US dollars by 2015. At the same time the government of the United Kingdom announced that it would give 74 million dollars to help fight tuberculosis in India. There is a TB epidemic: two million people die of it every year and eight million become infected. The Global Plan calls for global spending on tuberculosis to triple over the next ten years. In welcoming these donations, the WHO Director-General **Dr Lee Jong-wook** said "*The Global TB action plan shows clearly what must be done to tackle the burden of TB. We must now act urgently to raise all the funds needed to put the plan into action.*"(www.who.int/mediacentre/news/)



# PENSIONS

## The dual track

### How to make the best use of it

*This article is in substance the contents of a note on this subject that will be part of the permanent documentation made available to members of the Association. It is being published in two parts; the second will appear in the June Bulletin.*

### Part One

#### Introduction

The various measures taken over the years by the United Nations Joint Staff Pension Fund to protect the purchasing power of beneficiaries have to a large extent achieved this objective in spite of unstable economic conditions throughout the world and the unpredictability of their evolution. But these measures are so complex that it is very difficult for present and future retirees to grasp their implications, quite apart from the unpredictable future economic, political and monetary realities. A retiree has good reason to be bewildered when faced with the fundamental decision: should I stay on the US dollar track pension or go for the local-currency option?

First of all, a present or future retiree should bear in mind that if the pension is to be in US dollars, there is no need to do anything. The system will

do it all. It is the dollar pension that is the basic entitlement; it is automatic, no further personal decision is needed.

It is when it comes to a local-currency pension that the retiree will need to take action by expressing his or her wish. This implies a double question: Should I opt for the local-currency track system? and Is it the right time to do so?

The decision is critical because a positive response to the first (basic) question is virtually irreversible. Once the local-currency track system has been chosen, a return to the US dollar system is possible only under very special circumstances that we discuss to later on.

To make the situation clear, it is necessary first to recapitulate certain aspects of the pension regime.

#### Generalities

United Nations pensions have the following general characteristics:

(i) Their mode of funding is by building up a capital; beneficiaries' monthly payments are composed partly of cash drawn from this capital

and partly from the income generated by the capital;  
(ii) The capital is made up of the contributions paid by the participants, supplemented by the employing agencies, and paid in US dollars. Whatever the nature of the Fund's holdings, its financial management is based on the dollar.

(iii) Because of this, plus a third historical reason (namely that when the Fund was created, the US dollar was the dominating currency forming the

basis of the worldwide exchange system) UN pensions are statutorily fixed in dollars.

### Heritage of the past

The US dollar was for many years the only currency recognised by the Fund's statutes for calculating pensions. This held good until the early 1970s, when the stability of the dollar was undermined.

The trend of world economic and monetary affairs, that was bit by bit noted, understood and then accepted by the Fund's administrative bodies, led to a reappraisal and the introduction of a new concept.

What had been the vision of the world when the Fund was created? On the monetary and financial side, it had been what we would now call a unipolar world. The dollar was the system's pivot; the value of all (or nearly all) other

currencies against it was precisely defined in order to ensure harmony and cohesion. With the end of the Second World War, all economies would henceforth progress in parallel. A pension of \$1000 would have an identical purchasing power anywhere in the world, even when converted into local currency.

It was a fine abstract concept making the future appear reassuringly rosy, and it must be admitted that for several years this illusion was maintained as the distortions that appeared in the real world were not large enough to dispel it. It should be added that during this period the number of active participants in the UN pension fund was growing much faster than the number of beneficiaries, and the protests of these latter at the gradual erosion of the system were barely audible.

### Mutation

After twenty-five years of loyal service, the monetary system established by the Bretton Woods agreements began to show signs of weakness; maintaining the original exchange parities created growing tensions that affected the very basis of the system, the US dollar, which in 1971 ceased to be the immutable reference factor and joined other currencies in a general free drift which came to be known as 'floating exchange rates'.

The effect was that in some countries a \$1000 pension, converted into local currency, no longer had the same purchasing power as in New York, and this disparity took on catastrophic proportions.

After some years of inaction, followed by often bitter discussions, the need to adapt the system to reality was accepted. But in such a sensitive context touching on national politics, diplomacy required constant pussyfooting.

The dollar idol was saved, like the golden calf in the temple, but into its hollow brain a subtle new idea was introduced in the form of the income replacement concept.

Instead of letting the pension system be governed solely by obvious numerical factors—entitlement to a dollar amount as a result of the application of a few arithmetic formulae and, at the risks and peril of the beneficiary, exchange rates (themselves dependent on the invisible hand of the exchange markets)—it was finally agreed that what was important was to ensure protection of purchasing power anywhere in the world at the equivalent purchasing power in New York of the statutory dollar pension. To do this, the calculation includes other currencies plus a factor that takes account of the difference between the cost of living in the pensioner's country of residence and that in New York.

### Basic mechanisms

Let us recall the elements incorporated in the delicate application of the formula now in force.

First of all comes the abstract figure known as *pensionable remuneration* that is determined for the whole UN system by the International Civil Service Commission based on the salary scales and income tax rates in the countries in which

organizations of the UN system have their headquarters.

Averaging the pensionable remuneration over the last 36 months of a retiree's service gives his *final average remuneration* (FAR). This is multiplied by the total *accumulation rates* corresponding to various years of service (the rate now varies during a participant's

career; it represents a percentage of the FAR *accumulating* for each year of service to give the pension entitlement). The result of this calculation is the *basic dollar pension*.

This basic pension represents the pensioner's *income replacement*. As the name implies, it replaces the income a retiring civil servant received whilst still active, and is intended to permit a comparable standard of living in retirement. Just as there is only one pensionable remuneration scale for the whole world, and that the salary scale (at least for the professional category) is adapted for each duty station by means of a post adjustment in order to try to ensure a comparable, if not identical, standard of living to all active civil servants wherever they are serving, the FAR can only reflect standards of living at New York, the hub of the system. This fact was long ignored, but is now taken into account thanks to the mechanisms described below. (The system applicable to the General Services category is similar: the reference centre however is not automatically New York but the

country where they served and the salaries there in force)

In order to adjust the basic US dollar pension to meet conditions in certain other countries, a supplement called the *cost-of-living differential (COLD) factor* is applied. It is the three-year mean difference between the cost of living in New York and in the pensioner's country of residence as measured by the *number of classes in the P-staff local* post adjustment. (For GS staff, the measurement is the differences in remunerations between the country where they served and the country of residence). This COLD factor may be reduced if the rate of income tax payable in the country of residence is less than the staff assessment.

Finally, the amount of dollars produced by these operations is converted into local currency by applying the 36-month mean exchange rate of the local currency with the US dollar. This represents the starting point of the pension on the local-currency track. It will subsequently be adjusted in accordance with movements of the local consumer price index rather than that of New York which governs the US dollar track.

## The current state of the system

Let us have a look at the system as it stands now:

- (i) The statutory pension remains that established in US dollars and adjusted in accordance with the cost of living in New York;
- (ii) At the request of the retiree, it can also be established in the currency of the country of residence and adjusted in accordance with the cost of living there.

This schematic presentation calls for certain remarks and clarifications:

1.1 The basic pension is always calculated in US dollars (in any case, if only for practical reasons the Fund continues to be financially managed in dollars).

1.2 The dollar pension remains universal. It is calculated as if the pensioner were living in the USA and can be paid as such anywhere in the world; it is adjusted only according to price movements in New York, the hub of the system.

1.3 Even so, at the pensioner's request the dollar pension can be paid to him in any currency he chooses, conversion from US dollars being at the official UN exchange rate.

2.1 At the pensioner's request, his pension can also be calculated in the currency of his country of residence. The request may be lodged at any time, and is applied as if it had been made at the moment of separation. The local-track is

established according to the average exchange rate during the last three years of participatory active service, the cost-of-living differential (if any) is reconstituted for the same period, and local consumer price index movements since the date of entry into the local-track system then applied.

2.2 This local track pension is from then on adjusted in accordance with movements in the consumer price index of the country of residence.

2.3 The pensioner must provide proof of residence in that country.

2.3 Once in effect, the local currency option cannot be revoked. Except under exceptional circumstances, it will **never** be possible to revert to the single track US dollar pension. The only exception to this rule might be when, for compelling personal reasons, the pensioner changes country of residence.

2.4 However, choice of the local-currency track does not mean that all contact with the US dollar pension is lost. It is, after all, the pensioner's statutory entitlement. Thus for all beneficiaries who select the local-track pension option, the Fund keeps a parallel account of what it would be on the dollar track, which is why it is commonly known as the dual-track system.

2.5 The local track evolves only according to the local cost of living; it is impervious to exchange-rate variations and gives full protection against any weakening of the system's standard currency, the US dollar. That is in fact its historical *raison d'être*.

2.6 The dollar track (which as initially conceived as *part of the dual track* system was rudimentary: *just the*

statutory pension in dollars at the date of retirement with no subsequent adjustments) has a double function.

2.7 Firstly, because of its statutory nature, it represents a retiree's guaranteed minimum pension entitlement. Should the local currency lose value to a point where the local track pension converted to dollars is lower than the nominal dollar pension, the latter provides a floor. Since 1 April 2005, this statutory floor (which, for an increasing number of ageing pensioners, is moving ever further from current economic and social realities), is buttressed by a second

protection set at 80% of the base dollar pension adjusted according to movements in the consumer price index for New York. In time, thanks to the adjustment mechanism, the level of this new floor will indeed become higher than that of the original.

2.8 Secondly, the old-style (unadjusted) dollar track gives a yardstick for setting a local-track ceiling for cases where the dollar equivalent of the local track exceeds the nominal (unadjusted) dollar track by more than 10 per cent.

Jean Hanus

*(In Part Two, to be issued in the next Bulletin, examples will be given together with considerations to guide the retiree in his decisions)*



## THE UNITED NATIONS GLOBAL COMPACT

In 1999, at the World Economic Forum in Davos (Switzerland), the UN Secretary-General proposed a Global Compact between the UN and business: the programme started in July 2000. On 15 December 2005, the UN General Assembly adopted the resolution « Towards Global Partnerships » recognizing the importance of voluntary initiatives and partnerships, in particular those involving the private sector.

The Compact has an ambitious objective: it should allow all the peoples of the planet to take advantage of globalization and to link enterprises to values and practices in conformity with those of the UN. The Compact bases itself on the great influence of the UN on governments, the world of business and civil society, and on its knowledge and programmes on development-related issues.

Kofi Annan has asked the private sector enterprises to commit themselves to nine principles and to apply them in their practices. For him, the aim is to « unite the powers of the market with the authority of universal ideals ». The principles include the respect of the Universal Declaration of Human Rights, the respect of the ILO Conventions – freedom of association, right to collective bargaining – the elimination of all kinds of all forms of forced and compulsory labour, the effective abolition of child labour, the elimination of discrimination, the implementation of the resolutions of the Rio Summit on the Environment (1992) and those of the Copenhagen Social Summit (1995). A tenth principle has usefully been added : businesses should work against all forms of corruption, including extortion and bribery.

In accepting to participate in the programme, the enterprises commit themselves to integrate these principles in their daily operational practices. Once a year, the enterprises publish information on the concrete measures they have taken to comply with these principles and on their learning experience, thus creating a framework in the domain of good practices. The programme asks transnational enterprises to commit themselves as partners with the United Nations to maintain open markets and find solutions to social problems. At the end of 2005, 612 enterprises had not given this information within the set time period.

The Compact is not a binding code of conduct, but a code of references and dialogue aimed at facilitating convergence between the practices of the private sector and universal values. In 2005, more than 2400 enterprises of more than 80 countries had joined the Compact, including Aventis, Nestlé, Novartis, Renault, Rio Tinto, BP Amoco, Shell and Suez, generally grouped in federations of associations of enterprises at the international or local level. Approximately 35% of the total are small or medium-sized enterprises, - two-thirds are based in developing countries.

Among the civil society organizations, are included Amnesty International, Human Rights Watch, INSEAD, International Save the Children Alliance, Oxfam, Transparency International, World Economic Forum, World Wildlife Fund and others. Are also linked to the programme labour organizations such as the International Confederation of Free Trade Unions, the International Federation of Journalists, the International Metalworkers' Federation, the Union Network International.

One of the criteria of success defined by the programme is the creation of a databank of knowledge that collects and maintains all the information on successful operations and errors to avoid. Another criterion is the development of communication by networks, the spirit of dialogue, the discussion between participants and the creation of local partnerships based on social responsibility and sustainable development.

In spite of these developments, the absence of legal constraints and of any control of the respect of commitments made by the multinational companies has raised many criticisms and skepticism. Indeed, the UN does not control the activities of the enterprises and has not removed any company from Compact membership for violation of the principles. For NGOs, including those in the « Alliance for a Corporate-Free UN », it is dangerous for the UN to be involved with the powerful profit-making multinational companies. Corporate rules adopted by some enterprises are voluntary codes considered by some NGOs as a way for them to avoid binding international regulations.

In an article entitled « The United Nations sits in suspicious company », a coalition of NGOs has stressed that « in effect, the Global Compact allows corporations known for their human rights and environmental violations to 'blue wash' their image by wrapping themselves in the UN flag ».

A Trojan horse in the UN or a bold initiative profitable to all ? It is perhaps too early to assess the value of Kofi Annan's programme. A positive aspect of the programme in the public health domain seems to be the number of partnerships involving UN agencies, the World Bank and regional banks, governments, NGOs, private sector enterprises, foundations, to fight against AIDS, poliomyelitis, malaria, tuberculosis. In this area, it is however necessary to ensure that the integrity of WHO programmes (or programmes of other UN agencies), and the interests of developing countries' populations, are not compromised by commercial considerations: hence the need to formulate agreements granting the effective direction of the programmes and the ethical and technical pre-eminence to UN agencies, with effective and regular controls.

*Note : see the site <http://www.unglobalcompact.org/> et for a critical assessment: <http://www.globalpolicy.org/reform/business/2004/0623partnerships.htm>*

Yves Beigbeder

February 2006



## GENEVA, THE MONT-BLANC AND THE ALPS

In the season of avalanches in the Alps and elsewhere, with its escalating toll of human tragedy and death, the work of Horace-Bénédict de Saussure, Swiss physicist, geologist, meteorologist, and early Alpine explorer, comes to the fore. He is described as the most renowned Genevese scholar of the eighteenth century, and the 'founder of climbing'. More than 200 years after his death he is also the subject of a new publication by author Albert V. Carozzi, professor in geology at the University of Illinois, USA (edition Slatkine, Geneva).

Originally from Lorraine in France, the Saussures came to Switzerland seeking refuge during the

Calvin Reformation. As a bourgeoisie family, the name quickly spread in Geneva and abroad. Its most famous sons were inventor and pioneer Horace-Bénédict (1740-1799) and Ferdinand (1857-1913). Born in Conches, near Geneva, on 17 February 1740 Horace-Bénédict entered the public school at six years old. In 1754 he continued education in the Academy (University) of Geneva. In 1759, aged nineteen, he completed his study at the Academy presenting one *Dissertatio physica of igne*. In 1762 he became professor of philosophy and natural sciences at the Academy in Geneva (and rector 1774-1775), where he founded the *Societe pour l'Avancement des Arts*. In 1765 he married Albertine Boissier

who is known to have expressed displeasure at her husband's frequent and protracted absences in his professional and scientific pursuits.

Horace-Bénédict de Saussure travelled in Germany, Italy and England, wrote extensively and is famous for his monumental four-volumes on *Voyages dans Les Alpes* (1779-96). A pioneer in the study of mineralogy, botany, geology and meteorology, Saussure's *Travels in the Alps* is preceded by an essay on the natural history of the Geneva region, a work recognised as laying the foundations of modern geology and introducing the word geology into the scientific nomenclature.

The name Saussure is synonymously linked to the exploration and conquest of Mont Blanc that made the town of Chamonix famous the world over. *"I couldn't believe my eyes; it seemed to be a dream when I saw those majestic summits, those awesome peaks ..."* said by Saussure on his first visit to Chamonix in 1760. He was determined he would climb to the top or be responsible for its being climbed. Saussure offered prize money for the first ascent of Mont Blanc. It was claimed twenty-five years later in 1786 by a Chamonix doctor, Michel-Gabriel Paccard and his porter, Jacques Balmat.

It culminated in Saussure's own ascent of the Mont Blanc whose summit he reached on 3 August 1787. There he tested the boiling point of water, the temperature of the snow and the pulse of his guides. With a considerable amount of scientific equipment in addition to sustenance for himself and his caravan of eighteen guides, he did not travel light. As well as tents and material, his

From 1768 Saussure began his geological journeys when he crossed the highest mountain range in Europe on fourteen occasions by several routes. The range of the Alps extends some 800 km (497 miles) in an arc roughly East-West through France, Switzerland, Italy and Austria, and rises to 4,807m (15,771 feet) at Mont Blanc near the west end. Saussure is associated with many other inventions or improvements in a wide range of fields and scientific instruments which carry his name. They include a mineral known as Saussurite, and measurements of atmospheric humidity, thermometer, anemometer, hair hygrometer and probably the first electrometer.

list of apparel is precisely detailed and lengthy, and his experiments were manifold.

Horace-Bénédict Saussure died at his home in Conches, Geneva, on 22 January 1799 at the age of 59. With other notables, he is buried in the Cemetery of Plainpalais in Geneva. In addition to being remembered in Chamonix, there is a commemorative plaque at the place of his former home now named rue de Saussure. He is also remembered with a permanent exhibition at the History of Science Museum, and the College de Saussure, in Geneva.

His experiments and achievements in the Alps are said to have launched mountaineering in the contemporary sporting sense. Cemeteries bear witness to the demise of climbers who, in the footsteps of Horace-Bénédict de Saussure, came from countries and continents in pursuit of the Alpine sport, many of whom stayed for eternity.

Ita Marguet



# OF CABBAGES AND KINGS

## Security Rooted in Insecurity

Unlikely as this may seem, I am an expert on security.

When I was young (I am incapable of avoiding that phrase) there was no security. What I mean is that there was no insecurity. There were no double locked doors, steel reinforced doors, ID cards, electronic gates, magnetic badges, telephonic codes, electronic codes, barriers, remote control garages and the other devices now busy improving the quality of our life.

I have survived the installation of several security systems - in my apartment building, garage, cellar, holiday home, the homes of my friends, shops and enterprises, the Palais des Nations, the ILO, the Vienna International Centre, the UN in New York and others. I have watched their gentle beginnings and kept a fatherly eye on their astonishing growth. I have had expertise thrust upon me.

Security was not invented in one fell swoop just because President Bush declared war on terrorism; it sneaked up on us step by sneaky step: sneakily, surreptitiously, schemingly, secretively, slyly, shiftily, stealthily, subtly, salami-tactically. And suddenly we realized we were in a fortress; leave alone get in, we could hardly get out.

First, it was our garage that was kept locked except when someone had banged into it. I did that once; it increased my expertise.

*What is the use of a security system if you can walk into the garage through the basement?* cried the honest citizens of our building.

So we installed a steel door that locked automatically. A week later my car was stolen from the garage. This added to my growing expertise. (Unfortunately the police found the car just when I was acquiring a shiny new one, courtesy of the insurance company. I do wish the police weren't so efficient.)

The thwarted marauders turned their attention to the cellars. How wonderful, I thought, I hope they steal all the junk that fills mine and that I have been promising to get rid of for years. My hopes were answered; my cellar was burgled twice. But they left the junk and took away the rest. My expertise continued to grow exponentially.

*What's the use of a security system that allows anyone to take the lift down to the basement?* cried the honest citizens of our building.

Next step: the lift was doctored so you needed a key to coax it to the basement – no more button-pressing descents. Nor ascents. If you're in the basement and want to go up, you also need a key. A canny burglar could however wait till someone comes down to go to the poubelle, or the laundry or to his cellar, and hop in.

*We must bar people from coming into the building,* cried the honest citizens of our building. So a gadget with a telephonic code was installed. Luckily, the gadget was so heavy that the door hung open anyway; this saved a lot of trouble.

*What is the use of a security door that always hangs open?* cried the honest citizens of our building. The welcoming door was replaced by one encased in steel. You could no longer afford to forget the code.

*What is the use of this door being closed if the outer door is open?* cried the honest citizens of our building. It was the turn of the door leading to the outside world. We installed a system in keeping with our high standing; Saddam Hussain would have called it *the mother of all security systems*.

While this drama was being enacted, our holiday apartment was under siege. Both the front and the back doors had locks, both were traditionally left open to simplify life. This would not do, so new locks were installed which closed automatically. On the first day, I went to fetch something from the car and discovered that I was locked out. I shouted to my wife hoping she would come out on the balcony like Juliet; she didn't.

I thought I might do a Romeo and climb up the drain pipe, but it looked most wobbly. So was I. (A few weeks later, my wife equalized the score by getting locked out of our Geneva building. As Sir Francis Walsingham, the notorious spymaster of Queen Elizabeth I, said: *There is nothing more dangerous than security.*)

*Why do we need to make ourselves into a fortress?* I asked. *Are we expecting Osama Bin Laden to attack?*

*Don't be silly,* I was told. *It's those kids who come to use our swimming pool. They use very nasty hair oil.*

So back to Geneva. The key to the outside door is not really a key; it resembles a can opener. You press a knob at one end into a socket and a disembodied voice announces *Vous pouvez entrer*. And as you *entrer*, you murmur politely, *Merci beaucoup. How kind of you to let me into my own building.*

While this system was taking shape, a barrier was being erected at the entrance to our parking space. We discovered that we needed a telecommande like a TV remote control, far too large for a pocket, even with a hole in it. Or another key; or both. My key ring now looked like one used by the jailers of Sing Sing. It tore holes in my pockets thus allowing my loose change to escape.

I was gingerly using my can-opener key and waiting for the phantom voice to speak, when a fellow-inhabitant came out. He carried a slim, elegant briefcase. I admired it.

*I've used it for years,* he said. *But now it's too small. I have to carry the keys and devices for our apartment, the garage door, the cellar door, the entry doors, the lift, the parking space, my ID cards for the UN and my own organization. I need a much bigger briefcase, perhaps a suitcase. I am on my way to buy one.*

*Can I come with you?* I asked. *I need one too.*

*Of course,* he said. *We must be sure to get big ones. There's going to be a new key for the underground garage. And of course you'll need a key for the brief case itself.*

*I shall get a sea trunk like we used when we were young,* I said.

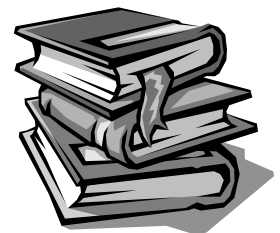
*Those have very large keys,* he said. *You'll need an extra brief case just for that.*

15 January 2006.

Aamir Ali.



## BOOK REVIEWS



### **La Démocratie-Monde: Pour une autre gouvernance globale”, by Pascal Lamy**

We draw our readers' attention to Jean Hanus' review of the above book, written by Pascal Lamy, former EU Commissioner and now Director-General of the World Trade Organization. We recommend it to those of our English-speaking members who read French.

It is published by “Editions Seuil” as part of their collection “La République des idées”, and costs 10.50 euros in France.





## Who will pay for the elephant, Dr Brown ?

Dr Arthur Brown hopes that his recently published autobiography **PA Public Health Odyssey or Prevention is Better than Cure and much cheaper** will inform and entertain his readers by bringing to life real people and their doings in another time in remote countries—the human side of work in the field during the first twenty-five years of the World Health Organization.

The book is dedicated to “those who, unsung, labour to lessen mankind’s burden of disease in the face of ignorance, poverty, corruption, greed and war.”

In a recent interview Arthur told us, “The reason I got interested in preventive medicine goes back to a single afternoon in 1941 when I was still a medical student. During a training session, we were taken to a boy who had diphtheria. He had had a tracheotomy, and our tutor stressed that there were occasions when dealing with an obstructed airway had to be done immediately. He described how to do it on a kitchen table with a teaspoon and a penknife. After the session, we spoke to two Canadian doctors who had come to see some cases of diphtheria because there were no more in Canada. They explained that an immunisation campaign and cleared it up. It struck me then that what we really needed was an immunisation campaign rather than learning what we can do with a razor blade and a spoon. And that is why the book is called Prevention is better than cure—and a lot cheaper. “

Arthur trained to be a doctor in the 1940s, before serving with the Dutch Navy on the North Atlantic convoys. After World War Two, he worked in the Budapest office for the United Nations Relief and Rehabilitation Administration. He participated in the WHO Interim Commissions as a WHO Liaison Officer for Hungary. In 1953, he joined WHO and became the WHO Area representative for Cambodia, Laos, and Vietnam. He was the WHO Deputy Chief of Mission during the UN intervention in Congo Zaire, WHO Representative in Ethiopia and Regional Advisor for programme development in Turkey and Bulgaria before becoming Assistant Director of Health Services at EMRO until his retirement in 1974.

Arthur concludes, “For some of its pioneers in the field, WHO was a church as much as an employer. When we began, we were just a handful of people. We were proud to serve, proud to voice the concern for global suffering that the World Health Organization epitomized, and convinced that some of the major causes of human suffering could be reduced, if not eradicated. I believed in WHO - that it was really necessary. And now I’m at the end of my days nearly, and I still believe in it. “

To find out who paid for the elephants, read this book and you will take a remarkable journey filled with of letters, photos, humour, love and wisdom. It is an inspiration, and, most important, great fun to read. “

Carole Modis

*Copies can be ordered from Dr Arthur Brown 2 Beverley Place, Leopold Road, Newmarket Road, Norwich, Norfolk NR4 7PP, UK - [browne1917@yahoo.com](mailto:browne1917@yahoo.com)*



# HUMOUR

## TRAFALGAR – THEN AND NOW

Recently declassified transcript.

Just before Battle of Trafalgar, a conversation is overheard on the poop deck of HMS Victory:

Nelson: "Order the signal, Hardy."

Hardy: "Aye, aye sir."

Nelson: "Hold on, that's not what I dictated to Flags. What's the meaning of this?"

Hardy: "Sorry sir?"

Nelson (reading aloud): "England expects every person to do his or her duty, regardless of race, gender, sexual orientation, religious persuasion or disability." "What gobbledygook is this?"

Hardy: "Admiralty policy, I'm afraid, sir. We're an equal opportunities employer now. We had the devil's own job getting 'England' past the censors, lest it be considered racist."

Nelson: "Gadzooks, Hardy. Hand me my pipe and tobacco."

Hardy: "Sorry sir. All naval vessels have now been designated smoke-free work environments."

Nelson: "In that case, break open the rum ration. Let us splice the main brace to steel the men before battle."

Hardy: "The rum ration has been abolished, Admiral. Its part of the Government's policy on binge drinking."

Nelson: "Good heavens, Hardy. I suppose we'd better get on with it... full speed ahead."

Hardy: "I think you'll find that there's a 4 knot speed limit in this stretch of water."

Nelson: "Damn it man! We are on the eve of the greatest sea battle in history. We must advance with all dispatch. Report from the crow's nest, please."

Hardy: "That won't be possible, sir."

Nelson: "What?"

Hardy: "Health and Safety have closed the crow's nest, sir. No harness. And they said that rope ladders don't meet regulations. They won't let anyone up there until a proper scaffolding can be erected."

Nelson: "Then get me the ship's carpenter without delay, Hardy."

Hardy: "He's busy knocking up a wheelchair access to the fo'c'sle, Admiral."

Nelson: "Wheelchair access? I've never heard anything so absurd."

Hardy: "Health and safety again, sir. We have to provide a barrier-free environment for the differently abled."

Nelson: "Differently abled? I've only one arm and one eye and I refuse even to hear mention of the word. I didn't rise to the rank of admiral by playing the disability card."

Hardy: "Actually, sir, you did. The Royal Navy is underrepresented in the areas of visual impairment and limb deficiency."

Nelson: "Whatever next? Give me full sail. The salt spray beckons."

Hardy: "A couple of problems there too, sir. Health and safety won't let the crew up the rigging without hard hats and sunscreen. And they don't want anyone breathing in too much salt - haven't you seen the adverts?"

Nelson: "I've never heard such infamy. Break out the cannon and tell the men to stand by to engage the enemy."

Hardy: "The men are a bit worried about shooting at anyone, Admiral."

Nelson: "What? This is mutiny!"

Hardy: "It's not that, sir. It's just that they're afraid of being charged with murder if they actually kill anyone. There's a couple of legal-aid lawyers on board, watching everyone like hawks."

Nelson: "Then how are we to sink the Frenchies and the Spanish?"

Hardy: "Actually, sir, we're not."

Nelson: "We're not?"

Hardy: "No, sir. The French and the Spanish are our European partners now. According to the Common Fisheries Policy, we shouldn't even be in this stretch of water. We could get hit with a claim for compensation."

Nelson: "But you must hate a Frenchman as you hate the devil."

Hardy: "I wouldn't let the ship's diversity coordinator hear you saying that sir. You'll be up on disciplinary report."

Nelson: "You must consider every man an enemy, who speaks ill of your King."

Hardy: "Not any more, sir. We must be inclusive in this multicultural age. Now put on your Kevlar vest; it's the rules. It could save your life"

Nelson: "Don't tell me - health and safety. Whatever happened to rum, sodomy and the lash?"

Hardy: "As I explained, sir, rum is off the menu! And there's a ban on corporal punishment."

Nelson: "What about sodomy?"

Hardy: "I believe that is now legal, sir."



## LETTERS TO THE EDITOR

### **CARL M. FRISÉN, FIRST CHIEF OF ESCAP POPULATION DIVISION, DIES AT 92**

Carl Friséen had a knack of making every person with whom he spoke feel as if he or she was the sole focus of his kind attention. Similarly, the burgeoning populations of the vast Asia and Pacific region benefited greatly from his caring focus and energetic work on their behalf during his long and productive career with the United Nations.

With a PhD in demography from Stanford University, Carl first taught in Colorado, then, returning to California, he established the Population Research Unit in the state's Department of Finance, making population projections and influencing the way counties and cities addressed population issues.

Carl began working with the United Nations in the early 1960s, arranging meetings and seminars, including the Asian Population Conference in New Delhi in 1963. Such meetings allowed Asian countries to make historic policy decisions for fertility limitation, leading the world. Carl was the first Chief of the Population Division of the UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, an office that provided to governments technical assistance and to individuals, workshops, training courses, seminars, fellowships in demography. Even after retirement in 1976, Carl contributed to the establishment of the *Asia-Pacific Population Journal*.

His wife, Peggy, survives Carl. His first wife, Lila Fae, preceded him in death in 1993 in Bangkok after a long illness. He was buried in his hometown, Escalon, near Stockton, California, where Lila is buried. Communications may be sent to Mrs Carl M. Frisé, 2459 Werbe Lane, Apt. 136/Box 36, Carmichael, CA 95608, USA.

*Jery Kilker, on behalf of The Friends of Carl Frisé*

## NOUVEAUX MEMBRES NEW MEMBERS

<b>ALCOBA ENCISO Fermin (WTO)</b>	Chemin de la Fontaine 53 CH-1292 Chambésy	0041(0)22 758 2247 fermin.alcoba@bluewin.ch
<b>BENNATHAN Janine M.R. (UNCTAD)</b>	45 chemin de Sergyiev FR-74140 Messery	0033(0)4 5094 7094 janinebennathan@yahoo.fr
<b>BONELLO Michael C. (UNCTAD)</b>	18/5 Trig Sir A. Dingli MT-Sliema SLM 10 – Malte	00356 2133 0326 mcb@onvol.net
<b>CHACOWRY Soobasschandra (WMO)</b>	7 Impasse du Clos des Vignes FR-74100 Annemasse	0033(0)4 5038 0080 chacowry.anv@wanadoo.fr
<b>DAMEN Conradus (ILO)</b>	Chemin de Bellevue 360 FR-01220 Grilly	0033(0)4 5020 7820 conradus.damen@wanadoo.fr
<b>DEI ROSSI Carlo (WIPO)</b>	Rue des Bossons 12 CH-1213 Onex	0041(0)22 792 0426
<b>ENDERLYN LAOUYANE Allyn (ITU)</b>	Chemin du Pommier 26 CH-1218 Grand-Saconnex	0041(0)22 798 5078 allynderlyn@bluewin.ch
<b>FAUQUEX Arlette (WHO)</b>	Rue Marie-Brechbuhl 2 CH-1202 Genève	0041(0)22 740 0194 - FAX. id
<b>GAUCHERON-TOLNAY Claire # (ILO)</b>	Chemin de Malombré 12 CH-1206 Genève	0041(0)22 346 6575 claire.gaucheron@tele2.fr
<b>GÓMEZ TEMESIO Juan Carlos (ITU)</b>	Chemin des Marais CH-1291 Commugny	0041(0)22 776 5218
<b>GUVEN Erol (ITU)</b>	Rue des Boudines 15ter CH-1217 Meyrin	0041(0)22 782 0027 annerol74@bluewin.ch
<b>HAKIZIMANA Cyprien # (WHO)</b>	Avenue du Domaine 149/6 BE-1190 Bruxelles	0032 2 375 3015 cyhaki@yahoo.fr

<b>KARLSSON Jan # (UNECE)</b>	389 route du Stade FR-01280 Prévessin-Moëns	0033(0)4 5070 1411 jan.karlsson@wanadoo.fr
<b>KIRK Stephen J. (WIPO)</b>	Rue Tronchin 4, CH-1202 Genève	0041(0)22 344 2501 skirk@bluemail.c
<b>LAOUYANE Ahmed (ITU)</b>	Chemin du Pommier 26 CH-1218.Grand-Saconnex	0041(0)22 798 5078 Fax. 0041(0)22 798 5090 ahmedlaouyane@bluewin.ch
<b>LIN Lih-Jen (UNOG)</b>	Route de Founex 24 CH-1296 Coppet	0041(0)22 776 1662
<b>MANDRA Carol A. (UNHCR)</b>	Chemin François-Lehmann 6 1218 Grand-Saconnex	0041(0)22 798 1610
<b>MARIN Enrique (ILO)</b>	C/o Avellan-Marin Quai du Seujet 30 CH-1201 Genève	0041(0)22 860 1823 enrique.marin9@gmail.com
<b>MERCIER Claude (WTO)</b>	Chemin du Pommier 20 CH-1218 Grand-Saconnex	0041(0)22 798 9288 jc.mercier@bluewin.ch
<b>OLATOKUNBO Moshood (UNHCR)</b>	P.O. Box 9037 Ikeja, Lagos, Nigeria	00233 244 332 419 olatokunbo_5@hotmail.com
<b>OLIVE Jean-Marie M. # (UNOG)</b>	Les Villas d'Albigny 8 avenue François Favre FR-74000 Annecy	0033(0)450 231 681 jeolive@wanadoo.fr
<b>OSMAN Mohamed A.R. # (FAO)</b>	Wülflingerstrasse 386 CH-8404 Winterthur	0041(0)52 222 7403 maros2@bluewin.ch
<b>PACCHIANI Mario (UNCTAD)</b>	Chemin de Challendin 17 CH-1224 Chêne-Bougeries	0041(0)22 348 1343 paccart@mysunrise.ch
<b>PETEVİ Mary (UNHCR)</b>	Rue de Lausanne 145 CH-1202 Genève	0041(0)22 731 4973
<b>RATNAM Blossom (UNICEF)</b>	Champ d'Anier 8 CH-1209 Genève	0041(0)22 798 7378 br_blossom@yahoo.com
<b>ROBERTSON Susan E. (WHO)</b>	Chemin de la Gradelle 14 CH-1224 Chêne-Bougeries	0041(0)22 860 0468 - FAX. Id. ser@iprolink.ch
<b>ROELOFSEN Hendrik # (ITC)</b>	Chemin des Fins 15 CH-1218 Grand-Saconnex	0041(0)22 788 4662 hgroelofsen@gmail.com
<b>TADDEI Marie-Magdeleine # (UNOG)</b>	Via Vittorio Emanuele 33 IT-28817 Miazzina/VB	0039 0323 494342
<b>TAKAGI Kimiyo (ILO)</b>	Rue des Buis 5, CH-1202 Genève	0041(0)22 901 1550 kimi9@bluewin.ch
<b>WILSON Barbara (ITU)</b>	2521 Emmy Place CA-Victoria B.C. V8Z 7G6	001 250 5444 3107

## CHANGEMENTS D'ADRESSE CHANGES OF ADDRESS

January – février 2006

<b>BELIME Paulette</b>	Chemin Ami-Argand 68 1290 Versoix	
<b>BERGGREN Hans Erik</b>	2320 Folkestone Way CA-West Vancouver, B.C V7S 3C7	001 604 922 0934 Fax. 001 604 922 0954 hjberggren@yahoo.ca
<b>BUSUTTIL Victor</b>	« Dama di Fiori », Triq il-Baltiku MT-St. Julian's SGN07, Malte	
<b>CAMERANO Gerard</b>	La Provence A 22 avenue de la Combe FR-74200 Thonon-les-Bains	
<b>DARMSTETER Jean-Paul</b>	Parc Château-Banquet 8 1202 Genève	Tel. & Fax. 0041(0)22 3451355
<b>DE MORA Marie</b>	5 Brighton Gardens IE-Dublin 6	
<b>DEANE Alice</b>	Maison de Retraite, 12 avenue Trembley, CH-1209 Genève	
<b>DENTE Giulio</b>	Avenue de la Foretaille 37 CH-1292 Chambésy	
<b>DORROS George</b>	Chemin Moise-Duboule 5 1209 Petit-Saconnex	
<b>DOUMAS Madeleine</b>	Les Rosiers, 136 avenue de Paris FR-92320 Châtillon	
<b>EBBING Léonore</b>	Chemin de la Raisse 43 CH-1040 Echallens	0041(0)21 943 3462
<b>EL KASHEF Henriette</b>	Apt. 2901 – Tour Eve 1 Place du Sud FR-92800 Puteau La Défense	
<b>GIORDANO Marcella</b>	Via Grazioso Benincasa 14 IT-00177 Roma	00396 2441 6660 marcellagiordano@alice.it
<b>HENIN Joseph</b>	20 rue de la Croix du Sud FR-66140 Canet-en-Roussillon	
<b>JOUFFROY Jacqueline</b>	43 route de Crans CH-1978 Lens, Valais	j.jouffroy@bluewin.ch
<b>LAGARRIGUE Paz</b>	Padre Hurtado Norte 536, Apt.346 Las Condes, Santiago, Chile	00220 7872 pazlagarrigue@entelchile.net
<b>LOROCH Kim</b>	Wladyslawa IV-36 B/17 PL-81-364 Gdynia	Tel. & Fax. 0048 58 698 9396
<b>LUSSIER Claude</b>	50 place du Commerce # 532 Ile des Soeurs CA-Verdun, Québec H3E 2C3	

<b>MARI CASTELLÓ-TÁRREGA</b> Maria José	Avenida Papa Negro 39B Parque Conde de Orgaz ES-28043 Madrid	0034 91 388 6276
<b>MELGAARD Björn</b>	Silkegade 5,1 DK 1113 Copenhagen	
<b>MOINE Martine</b>	Rue de la Tambourine 34 CH-1227 Carouge	0041(0)22 300 6104 martinemoine@bluewin.ch
<b>MOOREN Mathias J.</b>	Schepen van der Portenstraat 11 NL-6042 BV Roermond	
<b>MOSGAARD Ester</b>	Sandstrasse 8 CH-7310 Bad Ragaz	Tel.& Fax. 0041(0)81 302 7115
<b>OERTING Judith</b>	Fuglsangvej 11 DK-4720 Praestoe	
<b>ROY Madeleine</b>	Les Jardins du Rhône 89 avenue d'Aire, App. 308 CH-1203 Genève	0041(0)22 733 0377
<b>SAUSMAREZ Philippa de</b>	Rue Voltaire 28 CH-1201 Genève	0041(0)22 732 1114
<b>SHERGOLD Andrée</b>	16 route du Cougou FR-44530 Guenrouët	
<b>SILVESTRI GASCA Dirce</b>	C/o Valerie Favre, Immeuble Moderna, rue Louis Antille 8 CH-3963 Crans-Montana	0041(0)27 480 3428
<b>TISSOT François</b>	19 rue des Condémines CH-1951 Sion	Tel.& Fax. 0041(0)27 395 2112
<b>TRICKETT-BREUILS Diana</b>	57 allée de la Bastide Les Vallons de Valescure FR-83700 Saint-Raphael	diapat@free.fr
<b>WILSON Barbara</b>	2521 Emmy Place CA-Victoria BC V8Z 7W7	001 250 544 3107 barbara.wilson@ties.itu.int
<b>YAZGI Robert</b>	Avenue Perdtemps 19 CH-1260 Nyon	0041(0)22 776 3673

## ILS NOUS ONT QUITTÉS THEY HAVE PASSED AWAY

### UNOG – ONUG

ALAIN-GREILS Anne-Claire	unknown
ANDEREGG Robert	21 01 2006
ASHENDEN Frank W.	30 01 2005
BERNARD René	17 12 2005
BOHNENBLUST Ernest Frederic	05 07 2005
BRANDSTATTER Andreas	07 01 2006
BUTSCHER Marguerite	30 12 2005
CHOUCRI Mahmoud	17 07 2005
COGO Antonio	05 03 2005
DAVIES Edith	25 06 2005
DOVAL Juan Ares	04 01 2006
EBEYAN Mary Moges	unknown
GERMANI Eleuterio	30 05 2005
GIROD Bernard	30 05 2005
GOUMARD Pierre	04 02 2006
HAUSLER Marie R.	04 06 2005
JAIPAL Sheila	12 03 2005
KONISHI Masanobu	05 07 2005
LAYAT Jean	11 03 2005
MACAS Rudolf	06 05 2005
MATOLA Izilda	unknown
MERLEN Roger	unknown
PARMEGGIANI Maria Miscia	21 02 2005
PISSARENKO Lydia	26 08 2005
PITTET-WEBER Arlette	02 01 2006
RIDLER Duncan	08 08 2005
ROSS Ursula	12 10 2005
SATAGOPAN Sangalam	22 06 2005
SHELDRAKE Iris A.R.	22 03 2005
SICOTTE Gilles	29 03 2005
UNGEYOWUN Waniye Asero	14 03 2005
UNGURIAN Irene	23 02 2005
VERONA Antonio	03 07 2005
WIGGINTON Norman Horace	25 04 2005
ZAHLES René	25 07 2005
ZARJEVSKI Yefime	31 03 2005

### UNCTAD – CNUCED

MITTON Gillian	10 01 2006
ROSSEN Stein	09 02 2006

### UNCHS

ALIF Meeran Sahib	21 04 2005
REZEL Florence	14 08 2005

### UNHCR

LADO Simon	02 01 2005
MANE Oumar	20 12 2004

### ILO – BIT

AMIOT Maurice Louis	03 04 2005
BERTUCCIOLI Janine	25 09 2005

BIZIOS Joannis	08 09 2005
CAMZI Sophie	12 12 2005
CAROLLO Giuseppe	03 08 2005
COUOT Jean	21 10 2004
DE GRAZIA Renée	22 09 2005
DEKARSKI G.	07 12 2004
DEWARRAT Gerard M.A.	10 30 2005
DI MAIO Catherine	28 08 2005
DOUDINE Khaled	07 07 2005
EL BISHRY Karima Hamdy	17 02 2005
ERUKLAR BURTLE Mary	20 09 2005
FARDET Aimé	25 07 2005
GONNET Odette	30 01 2006
GOTTSCHALK Heinz	13 05 2005
GREYFIE DE BELLECOMBE L.	03 03 2005
HARE James Alexander	13 05 2005
HOPS Miriam	04 08 2005
HOUSBY Mabel M.	15 05 2005
HUSBAND James Ian	07 01 2006
KAJIWARA Shiro	23 03 2005
KIRKMAN Ronald Stacey	20 11 2005
KYEYUNE Robina N.	unknown
LUBIN Carol	26 07 2005
MATTHEWS Blaire Edith	17 03 2005
MCILQUHAN John	12 01 2005
MHONE Guy	01 03 2005
MIAGKOV Grigory	05 02 2000
MONTGOMERY Robert	02 03 2005
MORSE Mildred	08 07 2005
MUNUNU DABANZA Xavier	14 10 2005
NORDAHL Mme	17 06 2005
NORSKY Karel Kurt	17 08 2005
NOWACKI Jozef Czeslaw	08 06 2005
ONSES Henri	01 04 2005
PERRILLAT-GHENO M-L.	06 02 2005
PHILIPS Elmer Shortridge	06 02 2005
PILONE Giorgio R.	13 07 2005
PORTA Felice	07 08 2005
RANTA Aarno Johannes	22 06 2005
RIEGLEMAN LUBIN Carol	26 07 2005
RODRIGUEZ Isabel Lizana	24 07 2005
SABATER M.H.	19 08 2005
SALAS Lucie Huguette	22 04 2005
SANCHEZ COLINA Angeles	16 06 2005
SANTARELLI DE LA SERNA D.	04 07 2005
SFETEA Catalina Eliana	unknown
SRIVASTAVA Ramesh	31.01.2006
STRAYTON Rex	12 03 2005
SZYDLO Bogdan	02 05 2005
TEYLOUNI-APETZ Annie	22 09 2005
TIELSCH Hildegard	11 06 2005
TRAN Dinh Hue	17 05 2005
VERWILGHEN-CLAEYS F.	09 07 2005
VON STEDINCK Christer M.	07 02 2006
WOLNER Georges	12 09 2005
WYNN Richard Henderson	19 03 2005
ZIDARICH Joyce	30 04 2005



**ITU – UIT**

BLUNCHSCHI Hans	24 01 2006
GLINZ Christoph	11 01 2006
JANARIZ Vicenta	06 03 2005
KAMMERHOFER Lorna Florence	19 03 2005
LE DANTEC Georges	30 06 2005
LECONG Nha	24 02 2005
MARTIN Oliver	13 02 2005
MONTI-TARANI Concetta	09 05 2005

**WHO – OMS**

ADEPOJU Moses M.	25 06 2005
ALGAN Celalettin	22 06 2005
ANDERS Regina	16 08 2005
ARENAS S.	04 07 2005
ATKINS Elena D.	19 02 2005
BOLT JORGENSEN Finn	19 04 2005
BUGGE Jens F.	28 02 2005
CATINGUEL Libertad	08 04 2005
CORREIA Alexandre N.	26 05 2005
CRKVENAC Vera	29 07 2005
D'ALEWYN Charles A.	01 01 2005
DANEKE Fada	30 01 2005
DAVIES Suzanne	29 03 2005
DE LA VINA Corazon S.	02 04 2005
DIA Raymond P.D.	13 03 2005
DOCI Juraj	16 07 2005
DOGLIO Faustino C.	07 05 2005
DOMINGUEZ Elina	05 05 2005
FAN Shih Feng Li	02 01 2001
FINLEY William W.	25 08 2004
FRIARS DE ENRIQUE Maria	07 11 2004
GARRITANO Anna B.	25 02 2005
GIAMBRUNO Ernesto	23 08 2005
GILKES Carlton Dacost	09 12 2004
GOBEL Penelope	17 02 2005
GODOY Jose P.	30 05 2005
HOLSTEIN Denise	12 04 2005
HORCHER Ruth M.	08 04 2005
JAFFRE Albert Robert	19 07 2005
KAUL Prince M.	05 04 2005
KOKUNURA Severa	27 04 2001
LAWRENCE Catherine	15 02 2005
LECLERCQ Roger	23 07 2005
MBAYE Abdel Kader	20 06 2005
MADSEN Oda Ingrid	19 01 2005
MALAN Roy Mark	unknown
MARTON LIGETI Marta	03 05 2005
McWEENEY Mary	11 04 2005
MCHTA Sanyukta Rani	unknown
MILLER Walter	29 03 2005
MONACO Woodrow G.H.	23 06 2005
MUIR Jessie	09 07 2005
NEVES Maria	24 09 2004
PAE A.M.	14 04 2005
POTISON Jacob F.	27 03 2005
SAKLA Soad Ragheb	16 05 2004
SALEH Mahmoud Latifeh	14 01 2005
SALINAS Rodolfo	16 07 2005
SAVIGNY Marie	04 07 2005
SAYAD ALY Hashem	18 04 2005
SCHICK A.	23 04 2005
SHAMSUDDIN Rashida	05 04 2005
SHOIB Mohamed O.	13 04 2005
SIGGEN Albert	30 06 2005
SINGRAB Hassan Omar	09 06 2005

SULTANAKIS Helen	07 07 2005
THORUP Ib Richard	13 06 2005
TONEY Marvelle	unknown
TORRES Mary Jane B.	04 02 2005
VERDERESE Olga	26 12 2005
WIERZBICKI Stefania	26 05 2005
ZAMPALIGRE (Sidibe) F.	26 04 2005

**WIPO – OMPI**

KANDIRGAMAR Lakshmanathan	12 08 2005
MOREL Michel	18 12 2005
ROUSSEV Dencho Ivanov	04 03 2005
VALVO Jeannie	31 05 2005

**WMO – OMM**

ANCEL Renée	17 08 2005
ARRIEU Albert J.	18 02 2005
DE VERE WHITE Margaret	22 07 2005
EATON Dolores	25 05 2005
GUSTAFSSON John Ake	16 01 2005
HOFFMAN Margaretta	03 07 2005
SORODOC Maria	25 01 2005

**WTO/GATT – OMC**

ABATE Paul Roger	25 04 2005
DIALLO Harouna	20 11 2004
DUNKEL Arthur	08 06 2005
MELIN Pierre	07 06 2005

**UNHQ – ONU NEW YORK**

AL DAJANY Laila Hussein	unknown
BANNISTER K.	19 01 2005
BEAN Robert Taylor	06 07 2005
BJORNERSTEDT R.	30 04 2005
BOGATYREN Klavdia	12 02 2005
BOGATYREN A.	27 07 2005
BROVET-ROLLER Vesna	10 03 2005
BROWN Harvey	26 04 2005
CELLA John B. Jr	20 06 2005
CHANG Trudy	14 06 2005
CHAO Lien-Foo	30 07 2005
COLODNE Anne J.M.	17 07 2005
COOK Robert Henry	unknown
COUDSY (Balian) Marlene	09 06 2005
COULIBALY Ibrahim	14 03 2005
COX Nancy	02 06 2005
CSILLAG Marta	16 05 2005
DE BRITO Dantas	13 05 2005
DEWHURST David	30 03 2005
DOJACEK Bohumil	26 05 2005
DOO KINGUE Michel	15 03 2005
DOULAVERIS S.	29 03 2005
FERNANDEZ Maria Eugenia	06 06 2004
FILIMON DE POPESCU Valentina	15 06 2004
FLUKER L.E.	unknown
FRANKLIN Joyce Stella	25 03 2005
GALGAU Vasile Grigore	07 05 2005
GAUDIA Dionisio	07 01 2005
GISBERS-VAN MAANEN Alberta	21 06 2005
GOENNER Alfred Martin	06 05 2005
GONZALEZ GANDOLFI Alberto	20 04 2005
GOODWIN W.R.	17 05 2005

GOUAMBA Philippe P.	22 05 2005	WASHINGTON Lorraine	26 07 2005
GRANITSAS Spyridon N.	25 02 2005	WATTERSON Gerald George	22 06 2005
GRIBKOV S.	17 02 2005	WIDMER R.J.	unknown
GROSS Ciceil L.	unknown	YANG Wai	10 05 2005
HABAL Salih	23 06 2005	ZELLEKE Dorothy	14 07 2005
HAGEN Erling	17 07 2005		
HALL William R.	07 02 2005		
HANSON Jane Louise	unknown		
HARRISON T.	unknown		
HARTZOG Mildred	11 06 2005		
HAWORTH L.F.	29 04 2005		
HEALY William	26 04 2005		
HENRY David H.	10 06 2005		
HIGHLAND Elizabeth P.	unknown		
HOOKER Francis	24 03 2005		
HUDIN Bosiljka	25 01 2005		
HUGGETT Margaret	18 07 2005		
HUNTER D.	19 04 2005		
KALINDA Nicholas	10 04 2005		
KANDASWAMY V.	unknown		
KESSLER Melvin	10 08 2005		
KHALIL Aly	12 06 2005		
KÍMBALL Beatriz	29 07 2005		
KOPSACHILIS Constantinos	10 04 2005		
KRISHNASWAMY J.	10 03 2005		
KUO Sung-Fen	07 07 2005		
LABBENS J.P.E.	19 03 2005		
LANG Gertrude	23 07 2005		
LEACH James W.	27 06 2005		
LEFEBVRE Marie Louise	unknown		
LEIGHTON Vivian M.	19 12 2004		
LEING Yung-Fen C.	02 07 2005		
LESTEVEN Anne J.M.	09 08 2005		
LOPEZ Alfonso	31 03 2005		
LOPEZ-REY Grace	unknown		
MACMAHON Michael	18 01 2005		
MILAZZO G.B.	08 08 2005		
MIZOULE Pauline Berthe	07 04 2005		
MOWAT James Rodman	12 04 2005		
MURO Edward	13 07 2005		
MYRTIL Alexandre Edmond	16 08 2005		
NASSER Mohamed	16 07 2005		
NORMANDIA Enrique M.	14 02 2005		
O'CONNOR Dorothy	24 02 2005		
ORTEGA Madeline	05 10 2004		
OTHMAN Alissa	25 02 2005		
PATEL Indrapras	17 07 2005		
PERRY Stella	09 02 2005		
QAWI Choudhri Abdul	11 07 2005		
REID William C.	31 05 2005		
REMPUSZEWSKI Joseph	unknown		
RIBDS A.	07 04 2005		
RIPLEY William	29 04 2005		
ROJAS SUAZO Emilio	17 07 2005		
ROMANO Marielle T.	24 04 2005		
SAKOPOULOS G.	07 07 2005		
SATTERTHWAITE Adaline P.	15 02 2005		
SCHWARTZ Agnes	18 08 2005		
SEMERDJIAN Wanis Aram	30 04 2005		
SEN Kamala	10 04 2005		
SOLOW Ruth	unknown		
SUNDBY M.	17 02 2005		
TCHANG Tze	07 03 2005		
THOMSON Gertrude	15 03 2005		
UNAHUE Adela	31 05 2005		
UVAROVA Iraidia Ivanovna	26 05 2005		
VITALE Frank P.	22 07 2005		
		<b>ECLAC – CEPAL</b>	
		CLEMENTS Evelyn K.	26 06 2005
		DE PINTO Maria	31 07 2005
		SHEMSUK Prasert	23 02 2005
		TRIVELLI Hugo Luciano	24 03 2005
		VASQUEZ Maria L.	25 03 2005
		<b>ESCAP – CESAP</b>	
		ELAHI Nasreen	21 02 2005
		GUNERATNE Dharmasiri P.	09 02 2005
		HENGYAI Chamlong	19 07 2005
		KAWAMURA M.	02 03 2005
		LJUNGGREN Pontus H.	02 04 2005
		MATSUMOTO Toyohiko	05 02 2005
		PU May May	06 03 2005
		REDDY H.G. Ramakrishna	30 04 2005
		WILLIS Henry	03 01 2005
		<b>FAO</b>	
		AGMON Shoshana	26 06 2005
		ANTUNA Santiago	02 07 2005
		ARNOULD Jean Paul	01 07 2005
		ASTHANA M.	03 07 2005
		AUNG Din	17 02 2005
		BACHILLI-BONELLI Anna	05 04 2005
		BAKER Sheila	27 07 2005
		BARRERA Consuelo Gonzales	12 04 2005
		BARTHA Reinhold Johann	unknown
		BAYINGANA Muhizi	25 03 2005
		BOLDRINI Giuseppe	16 05 2005
		BRAINERD Theophilus Augustus	28 03 2005
		BREITLING W.	11 03 2005
		BROCHU Claude Jean	11 04 2005
		BRUNELLE Suzanne	09 04 2005
		CAMPBELL D.	27 03 2005
		CANULLO Maria	19 03 2005
		CARRENO Gonzales	01 03 2005
		CICCARELLO Gino	27 03 2005
		COKER Godfrey	07 04 2005
		COLETTA Giovanni	27 03 2004
		CORRADINI-SEVERINI Luisa	09 03 2005
		CUERDEN Clare	05 07 2005
		DAMA Aurilia	24 05 2005
		DEUSTUA JAMESON Raul	30 12 2004
		DOYCE Oliver	10 03 2005
		DUPONT Victor	28 04 2005
		EL-ZAYAT Mohamed Mahmoud	25 12 2004
		FOJTL Josef	31 07 2005
		GATTI Cesare Augusto	29 07 2005
		GREEN Mary	11 03 2005
		GUPTA Sulekh	31 07 2005
		GURUNG Balbahadur	27 08 2005
		KAWAKAMI Zenkuro	12 03 2005
		KRISTENSEN Jens Theodor	unknown
		KRISTJONSSON Anna	18 08 2005
		LAINE Jean Henri Louis	05 03 2005
		LAMMI Eleanor	10 01 2005
		LAPPE Erika	26 04 2005

LEE J.Y.	09 04 2005
MATTHEWS Jessie Grace	15 06 2005
MEI Mario	27 06 2005
MOAWAD Ratiba	unknown
MORCH-POLITIS Anne	22 05 2005
NAIR K.N. Syamasundaran	24 07 2005
NIVELLE J.L.	29 05 2005
NOWICKI Jerzy	unknown
OLIVARES DOMINGUEZ Alejandro	21 12 2004
OSWALD Erling O.	07 04 2005
PALIAN Ivanka	22 07 2005
PEDERSEN-SCHWELA Ulla	14 07 2005
PRICE Barbara	17 05 2005
REDHEAD James F.	03 08 2005
REID Ewart	15 06 2005
SALA Jean Marie	unknown
SALUZZI-BONANN Giovannella	01 08 2005
SAM Pierre	unknown
SARTORIUS Rosemarie	16 01 2006
SCHENCK Christiane	20 02 2005
SHARAF EL DIN Mohamed M.	06 07 2005
SKOUFIS Peter John	28 03 2005
SORENSEN William	15 05 2005
STEFANOVICH Ljubomir	26 02 2005
STILIGER DE VILLEGA Elena G.	01 08 2005
STOPPA D.	unknown
SUNYOTO Budiningsih	04 03 2005
URIBE Daphne May	18 03 2005
VAN RUITEN Hendrius	27 03 2005
WEST Leora	01 07 2005
WINKELMANN Fritz	22 02 2005
YARBOROUGH Kathleen	unknown
YUSUFZAI Amir M.	unknown
ZIA Shafiq	26 07 2005
ZOBAIRI Abdul Rahman K.	21 03 2005

#### IAEA – AIEA

ARNAUD-FOSTER Daphne	09 06 2005
EVANGELISTI H.	28 05 2005
HETMANEK Ursel Kathrin	22 02 2005
HORAN Kathleen Mae	05 02 2005
KERR Robert Edward	25 02 2005
KLINGER I.	13 02 2005
RICHARDSON John	02 03 2005
SEARLE Maria T.A.	17 06 2005
WILLNER Olga	18 02 2005
ZINGARELLI Maria	15 07 2005

#### ICAO – OACI

AL-ZUBEIRI Khaled A.	unknown
GREEN Beatrice Y.	31 10 2004
HORNSTEIN Mireille	04 07 2005
JOHNSON Brian R.	30 07 2005
LARE Jean Lari	18 05 2005
MELIA Peter	03 03 2005
MOORE Brian E.	21 04 2005
ORNEK E. Sedat	11 04 2005
PEPIN Germaine	26 03 2005
ROCKLIFFE Eric A.	14 07 2005
SHEPHARD Leoni	02 04 2005

#### IMO – OMI

DESENCLOS Hubert Achille	unknown
--------------------------	---------

#### UNDOF

ABU-OMARA Y.	16 02 2005
--------------	------------

#### UNDP – PNUD

ABDEL SALAM G.	15 03 2005
ABDULLAH A.	unknown
ABOUSHOUSHEH Rabia	02 07 2005
AL-GARIANI Mohamed	03 03 2005
AL-HOUNAIN Ali L.	14 03 2005
AMANULLAH A.	unknown
APO Wilfredo	08 04 2005
CHEDDAD Ahmed	05 05 2005
CHERIAN Cherruppathanu T.T.	04 07 2005
COLTA P.	28 03 2005
DE PERIO Zenaida	19 06 2005
GROSEN Poul	22 08 2005
GUEYE Daouda	18 12 2003
HAMDY Gamil	02 07 2005
IBRAHIM Youssef Abdel-A.	12 04 2005
KING Gerard	27 05 2005
LOPES Filipe	18 02 2005
MULUNGO Alfredo Martins	15 05 2005
NZANZALA P.	15 03 2005
OLANO Y SANS Maria E.	28 02 2005
PROSPERI E.	08 03 2005
SEFALE Edwin Phakiso	unknown
SHEIKH SALEH Mamoud M.	unknown
SOEKARDJO	17 08 2004
VAN DER KLOET Hendrick	16 06 2005
WENGRAF Richard John	17 08 2005
Yaqub Mohammad	08 02 2005
YOUNAN Touma	26 03 2005

#### UN/ECA – CEA

AKLOG Habte-Michael	09 06 2005
BALABA Israel J.	17 06 2005
DAUBARAS Alfred Victor	31 03 2005
DIRE N.G.	11 07 2005
Phiri Issac Bizaliel	16 04 2005

#### UNESCO

ADELAAYITAR Michael	25 02 2005
BERTIN Roger	21 08 2005
BROCK A.	14 03 2005
BUCKLEY Edward	11 02 2005
CHAGNON R.	29 05 2005
CUNDY M.	25 02 2005
DADZIE Emmanuel Kwaku	03 06 2005
DE SILVA Yolande Simone	26 05 2005
DE WOLBERG Ines	unknown
DI CASTRI Francesco	06 07 2005
DURY-BELLANGER Daniel	09 03 2005
EADDIE POULAT Joan Patricia	16 02 2005
EL SABBAN Malaka	15 06 2005
ERHARDT Margrit	26 04 2005
FROMENTIN Jacqueline	14 02 2005
GOURRIBON Jean Robert	06 06 2005
HANSEN H.	09 02 2005
HASAN Nazir	25 07 2005
HNOONIM Boonchuay	23 07 2005
ISAKSSON Andri	06 08 2005
JOOF Mam Biram	20 03 2005

JOSEPHSON B.	20 02 2005
KAY Adella	22 04 2005
KIMMINS Barry John	13 07 2005
KOUNITSYNE Vladimir	03 06 2005
LLOYD Margaret R.	24 01 2005
McKIBBEN June	09 03 2005
MEDINA URENA Guillermo	unknown
MUSONE Laura	08 02 2005
PEREZ TAPIA Jorge	02 03 2005
SIRIWARDENE Lionel	19 06 2005
SPITZER N.R.	28 02 2005
TROISIER DE DIAZ Anne F.M.	10 02 2005
VAUGRAN T.C.	unknown
VISHNYAKOVA Olga	17 01 2005

#### UNFICYP

KYRIAKIDES Sally	22 05 2005
------------------	------------

#### UNIC

BARZANA Wilson	unknown
GERMINIANI Maria Lidia	21 06 2005
JIMNGANG Warmington Y.	31 01 2005
KNAKAL Jan	14 02 2005
MIKHAIL Shoukry Guirguis	13 06 2005

#### UNICEF – FISE

ALI Ferrag Ali	02 07 2005
BALARAM Jessie J.	07 05 2005
BELAUNDE Maria Carolina	22 04 2005
CHAVEZ Virgilio	22 07 2005
GOMAA Abdel	unknown
GRIFFITHS Robert Mark	18 10 2004
HEYWARD E.J.R.	03 08 2005
HOWLADER Abdur Rahman	21 04 2005
HUSSEIN Faiq	30 11 2004
IBRAHIM Gamil Helmi	18 07 2005
ISMAIL Sheikh Molid	02 01 2005
JARAMILLO Hernan	17 03 2005
KATKAR Eswar Narayan	13 03 2005
KAUL Joya Kishori	14 04 2004
KIMATI Valerian P.	29 05 2005
MARTIN Edward J.	20 05 2005
MIAN Abdul Jamil	22 02 2005
MORALES Edulio	29 06 2005
RAMAN Srinivasan	30 12 2004
ROY Dharendra Chandra	08 04 2005
SEALQUIL Emma G.	28 05 2005
SHANE Poatricia	unknown
SODHI Mohinderjii Singh	23 04 2005
TELANG Dayaneshwar B.	09 03 2005
WATTS Marjorie Dorothy	12 06 2005

#### UNICJ

BLOEMARTS Mary	20 06 2005
----------------	------------

#### UNIDEP

SHAH Hussain Ashiq	19 02 2005
--------------------	------------

#### UNIDO – ONUDI

CHARLES Angeline	01 05 2005
CUENDET Fred Henri	06 08 2005
DABOU Fatou	06 01 2005
DIETRICH M.	29 04 2005
ELDAG Heinz	15 03 2005
GERGELY Olga	17 03 2005
HILLHOUSE Roberte	16 03 2005
ILIEV Vassil E.	23 04 2005
KUSZKO Josef	unknown
LOMNICKY Theodor William	25 05 2005
MASSAM Joan Veronica	26 05 2005
MEROLLA S.	11 05 2005
MOUREAUX Ghislain	04 08 2005
NARASIMHAN Ganti Lakshmi	23 02 2005
RAJWADE Meena Madhav	11 07 2005
SAXENA Yashpal R.	08 04 2005
STURGEON Peter A.	22 07 2005
VESELINOVIC Velimir	09 07 2005
YAMAMOTO Nagaaki	unknown
YUSUFZAI Amir M.	unknown

#### UNIFIL

AL HALABI Sami	29 11 2004
----------------	------------

#### UNOV

MANDENG Augustin	16 02 2005
MENASCHE Lydia	04 03 2005
NEUDEK Kurt	03 08 2005

#### UNRWA

DE ANGELIS Albert .	19 02 2005
ELLIS Harry Hill	25 05 2005
THIAM Ibrahima	11 03 2005

#### UNTC

MAKANNAH Toma J.	04 03 2005
------------------	------------

#### UNTSO

GOLDSCHWEND Karl	28 05 2005
------------------	------------

## Amicale des anciens fonctionnaires internationaux

(Ancienne Amicale du B.I.T.)

# STATUTS

adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire de l'Amicale du B.I.T.  
réunie le 26 janvier 1955

### CHAPITRE PREMIER

#### Nom, nature et but de l'association

##### ARTICLE PREMIER

Il est constitué, sous le nom d'« Amicale des anciens fonctionnaires internationaux (Ancienne Amicale du B.I.T.) », une association ayant pour but :

- 1) d'assurer le maintien de relations amicales entre ses membres, notamment par l'intermédiaire de son Bulletin ;
- 2) d'étudier, de proposer et de prendre toutes mesures tendant à la sauvegarde de leurs intérêts moraux et matériels, compte tenu de la compétence des associations ou syndicats de personnel intéressés ainsi que de la F.I.C.S.A. ;
- 3) d'apporter, dans la mesure de ses moyens, son concours à l'œuvre des Institutions internationales.

Le siège de l'Amicale est à Genève.

L'association est régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

### CHAPITRE II

#### Membres

##### ARTICLE 2

L'Amicale groupe les personnes appartenant ou ayant appartenu au personnel de la S.D.N., de l'O.N.U. ou d'une Institution spécialisée, ainsi que les personnes ayant ou ayant eu avec une de ces organisations des attaches estimées suffisantes.

##### ARTICLE 3

L'Amicale comprend des membres :

- 1) actifs ;
- 2) associés.

Sont membres actifs les personnes admises au titre de fonctionnaires ou anciens fonctionnaires des organisations mentionnées à l'article 2.

Sont membres associés les personnes admises après avoir déclaré, dans leur demande d'admission, qu'elles portent intérêt aux dites organisations.

Sont en outre membres bienfaiteurs les membres actifs ou associés qui versent une cotisation afférente à cette catégorie.

Sont en outre membres à vie les membres actifs ou associés qui ont versé une fois pour toutes le montant de dix fois leur cotisation.

Seuls les membres actifs ont droit de vote.

##### ARTICLE 4

Toute personne qui désire s'affilier à l'Amicale est tenue d'adresser une demande écrite au Comité qui statue sur cette demande. En cas de décision négative, l'intéressé peut en appeler à l'Assemblée générale.

##### ARTICLE 5

Toute démission doit être adressée par écrit au Comité qui ne peut l'accepter que si l'intéressé a réglé ses cotisations.

##### ARTICLE 6

Le Comité prononce l'exclusion de tout membre dont la conduite porte préjudice à l'Amicale. En cas de non-paiement, après rappel, des cotisations dues par un membre, le Comité peut prononcer la radiation de celui-ci. Le membre exclu ou radié peut en appeler à l'Assemblée générale.

### CHAPITRE III

#### Organes

##### ARTICLE 7

Les organes de l'Amicale sont :

- 1) l'Assemblée générale ;
- 2) le Comité.

##### ARTICLE 8

L'Assemblée générale se compose des membres de l'Amicale et se réunit, sur convocation du Comité :

- 1) en Assemblée ordinaire annuelle;
- 2) chaque fois que le Comité le juge utile;
- 3) à la demande de vingt membres.

#### ARTICLE 9

L'Assemblée a pour tâche d'examiner et de prendre toutes décisions utiles concernant le programme général des activités de l'Amicale et statue en dernier ressort sur l'admission, la radiation ou l'exclusion des membres.

En outre, l'Assemblée ordinaire annuelle :

- 1) élit le Comité et deux vérificateurs des comptes ;
- 2) examine et approuve éventuellement le rapport annuel de gestion du Comité sortant ;
- 3) examine et approuve éventuellement les comptes de l'exercice ;
- 4) fixe le montant de la cotisation annuelle.

#### ARTICLE 10

L'Assemblée prend ses décisions à la majorité des membres présents. Le vote par procuration est admis.

#### ARTICLE 11

Des groupements régionaux de membres de l'Amicale peuvent se constituer hors de Genève et transmettre leurs suggestions au Comité.

#### ARTICLE 12

Le Comité comprend onze membres rééligibles nommés pour un an par l'Assemblée générale. Ladite Assemblée peut désigner un certain nombre de membres suppléants également rééligibles qui assistent de droit à toutes les réunions du Comité.

Le Comité élit son bureau et répartit les fonctions entre ses membres.

#### ARTICLE 13

Le Comité prépare les réunions de l'Assemblée, exécute ses décisions et prend toutes mesures utiles au développement de l'Amicale.

Le Comité prépare pour l'Assemblée ordinaire annuelle un rapport de gestion sur les activités de l'Amicale.

Le Comité statue sur l'admission, la radiation et l'exclusion des membres, conformément aux articles 4 et 6.

#### ARTICLE 14

Le Comité peut consulter les membres de l'Amicale par voie de référendum.

### CHAPITRE IV

#### Biens sociaux

#### ARTICLE 15

Les ressources de l'Amicale proviennent :

- 1) des cotisations ;
- 2) de subventions, dons, etc., acceptés par le Comité.

Chaque membre (sauf les membres à vie) paie une cotisation annuelle, dont le règlement est exigible au plus tard à la fin du premier semestre de l'exercice annuel qui commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### CHAPITRE V

#### Revision des statuts

#### ARTICLE 16

Les présents statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale se prononçant à la majorité des deux tiers, soit sur proposition du Comité, soit sur proposition d'au moins vingt membres.

### CHAPITRE VI

#### Dissolution

#### ARTICLE 17

La dissolution de l'Amicale ne peut être décidée que par une Assemblée générale convoquée à cet effet un mois à l'avance et qui se prononcera à la majorité des deux tiers des membres de l'Amicale.

Cette Assemblée statuera également sur l'affectation des fonds de l'Amicale.

Association of Former Amicale des anciens Asociación de antiguos  
International Civil Servants fonctionnaires internationaux funcionarios internacionales

(Ancienne Amicale du B.I.T.)

PRÉSIDENTE D'HONNEUR: M<sup>ME</sup> ALBERT THOMAS

# Bulletin \* Boletín

PERMANENCE DE L'AMICALE, RÉDACTION ET ADMINISTRATION DU BULLETIN  
RÔTISSERIE 4, GENÈVE \* TÉLÉPHONE 24 53 34 \* C. CHÈQUES POSTAUX I. 878

Paraît six fois l'an \* Abonnement annuel: Fr.s. 8,—

SOMMAIRE. — Rapport du Comité. — Assemblée générale extraordinaire. — Comité. —  
O.I.T. — Un départ regretté. — Nouvelles personnelles. — Nécrologie.

\*

*Il faut saluer avec joie le nouveau titre de l'Amicale et du Bulletin. Il symbolise l'extension que vont prendre nos activités et l'accroissement d'autorité qui en résultera. Le mot « anciens », adopté dans un souci de discrimination, n'effrayera personne : ceux qui ne le sont pas encore le deviendront, il faut l'espérer. Ce sont des anciens en puissance. Pour eux, l'action présente doit préparer celle de l'avenir.*

J. D.

*The broadening of the Association's membership in this way inspires the hope that the solution of the grave and delicate problems still outstanding is now in sight—a hope which all of us cherish.*

M. B.

*Los colegas de lengua española, últimos en afiliarse, atraídos por el dinamismo de la Asociación, serán los primeros en felicitarse por el engrandecimiento de ésta.*

J. H.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 26 janvier 1955

Voir le compte rendu p. 390

Voir p. 378 le rapport annuel du Comité

## 16<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Salon de thé «La Marquise», 1<sup>er</sup> étage, Rond-Point de Plainpalais,  
mercredi 4 mai 1955, à 20 h. 30

## CONVOCAATION

Le texte du rapport ne sera pas lu. Prière d'apporter le présent Bulletin.

N.B. — *Il ne sera pas envoyé* (Voir l'ordre du jour page 390) *de convocation individuelle.*

Ceux qui désireraient prendre leur repas en ville se retrouveront dès 19 h. 15 à la Brasserie Landolt.

**26 janvier 1955** – Il y a cinquante (et un) ans ... l'Amicale des anciens fonctionnaires du BIT se transformait en Amicale (devenue plus tard « Association ») des anciens fonctionnaires internationaux.

**26 January 1955** – Fifty (-one) years ago ... the Amicale of former ILO staff became the Association of Former International Civil Servants.